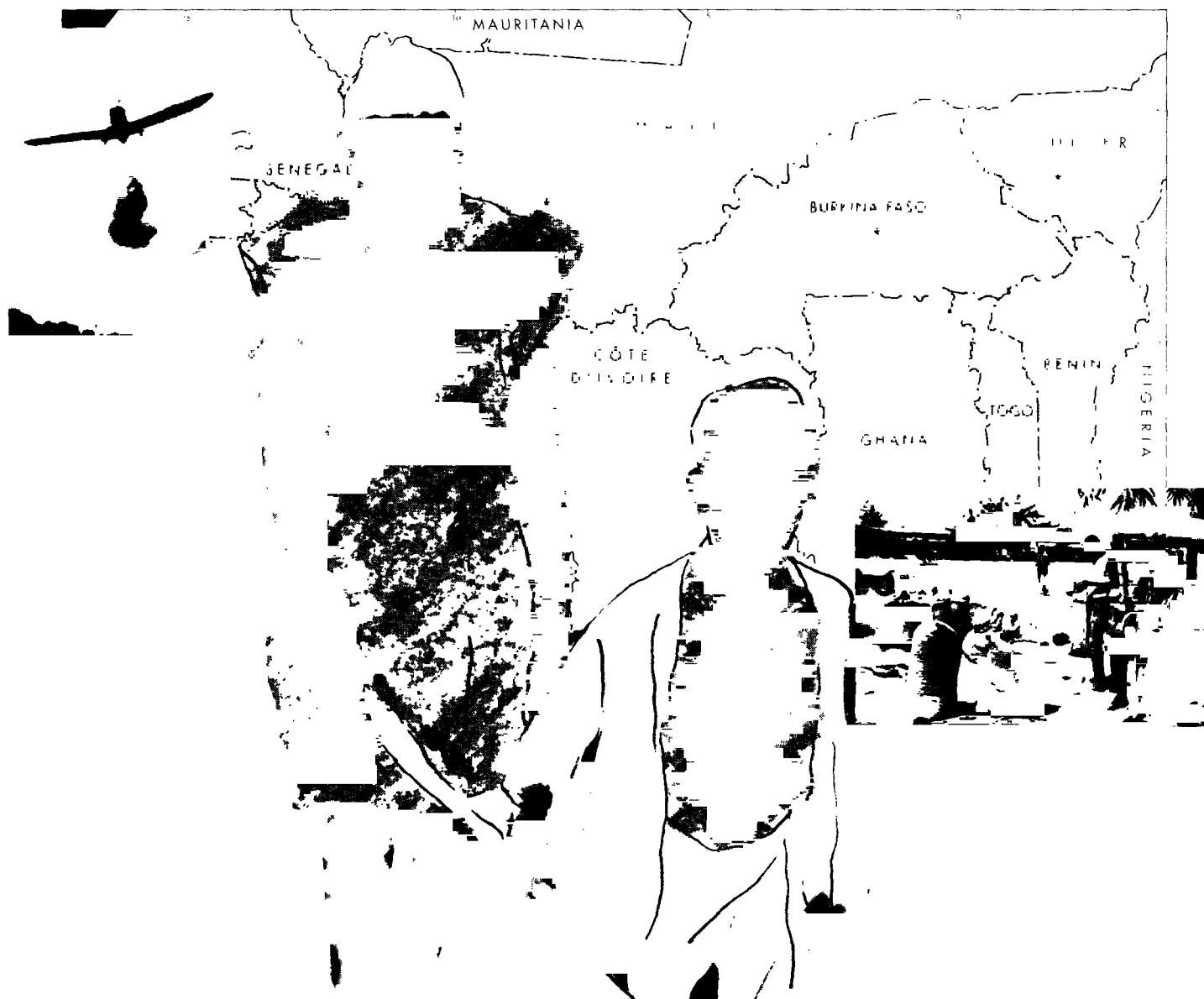


# Installation de populations et développement dans la zone de lutte contre l'onchocercose

Etude de case  
Burkina Faso

**WTP200**

Della E. McMillan, Jean-Baptiste Nana,  
et Kimseyinga Savadogo



Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized



DOCUMENT TECHNIQUE DE LA BANQUE MONDIALE NUMERO 200F  
SERIE SUR LA LUTTE CONTRE L'ONCHOCERCOSE EN AFRIQUE DE L'OUEST

# **Installation de populations et développement dans la zone de lutte contre l'onchocercose**

**Etude de case  
Burkina Faso**

**Della E. McMillan, Jean-Baptiste Nana,  
et Kimseyinga Savadogo**

**Banque mondiale  
Washington, D.C.**

Copyright © 1994  
Banque internationale pour la reconstruction  
et le développement / BANQUE MONDIALE  
1818 H Street, N.W.  
Washington, D.C. 20433  
Etats-Unis d'Amérique

Tous droits réservés  
Imprimé aux Etats-Unis d'Amérique  
Premier tirage : février 1994

Les documents techniques sont publiés pour diffuser dans les meilleurs délais les résultats des recherches de la Banque dans les milieux du développement. C'est pourquoi le texte dactylographié de ce document n'a pas été préparé selon les méthodes appliquées aux textes imprimés officiels. La Banque mondiale ne s'estime pas responsable des erreurs qui pourraient s'y trouver.

Les observations, interprétations et conclusions exprimées dans ce document n'engagent que leur(s) auteur(s) et ne sauraient être attribuées à la Banque mondiale, à ses institutions affiliées, à des membres du Conseil des Administrateurs ni aux pays qu'ils représentent. La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données présentées dans cette publication et décline toute responsabilité quant aux conséquences qui pourraient résulter de leur emploi. Les cartes qui accompagnent le texte sont uniquement destinées à en faciliter la lecture; les appellations et les signes qu'elles contiennent n'impliquent de la part de la Banque mondiale, de ses institutions affiliées, du Conseil des Administrateurs ni de ses pays membres aucun jugement quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une région ou de ses autorités, ni quant à ses frontières ou à son appartenance territoriale.

Le contenu de cette publication fait l'objet d'un dépôt légal. Les demandes d'autorisation de reproduction sont à adresser au Bureau de l'édition, à l'adresse indiquée ci-dessus. La Banque mondiale encourage la diffusion de ses travaux et donne normalement cette autorisation dans les meilleurs délais et à titre gracieux si la reproduction n'a pas un but commercial. L'autorisation de photocopier des parties de ce document à des fins pédagogiques est accordée par le Copyright Clearance Center, Inc., Suite 910, 222 Rosewood Drive, Danvers, Massachusetts 01923, U.S.A.

La liste complète de toutes les publications de la Banque mondiale figure dans *Index of Publications*, qui paraît tous les ans et contient la liste des titres par ordre alphabétique (accompagnée des renseignements nécessaires à la commande) et des index par sujet, par auteur et par pays et région. La dernière édition peut être obtenue gratuitement auprès de Distribution Unit, Office of the Publisher, The World Bank, 1818 H Street, N.W., Washington, D.C. 20433, Etats-Unis, ou de Publications, Banque mondiale, 66, avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Della M. McMillan est chargée de recherche dans le département d'anthropologie, l'Université de Floride. Jean-Baptiste Nana est Directeur, Cabinet d'Etudes d'Appui et de Recherches pour le Développement, Ouagadougou, Burkina Faso. Kimseyinga Savadogo est Professeur, Département d'Economie, l'Université de Ouagadougou, Burkina Faso.

ISSN : 0253-7494  
ISBN : 0-8213-2719-4

**La Bibliothèque du Congrès des Etats-Unis a catalogué l'édition anglaise comme suit:**

McMillan, Della E.

Settlement and development in the river blindness control zone :  
case study, Burkina Faso / Della E. McMillan, Jean-Baptiste Nana,  
and Kimseyinga Savadogo.

p. cm. — (World Bank technical paper, ISSN 0253-7494 ; no.  
200. Series on river blindness control in West Africa)

Includes bibliographical references.

ISBN 0-8213-2381-4

1. Land settlement—Burkina Faso. 2. Agriculture—Economic  
aspects—Burkina Faso. 3. Onchocerciasis Control Programme in West  
Africa. 4. Onchocerciasis—Burkina Faso. I. Nana, Jean-Baptiste,  
1951— II. Savadogo, Kimseyinga, 1955— . III. Title. IV. Series:  
World Bank technical paper ; no. 200. V. Series: World Bank  
technical paper. Series on river blindness control in West Africa.

HD1018.Z63M35 1993

333.3'16625—dc20

93-9380

CIP

## *Avant-propos*

Le présent volume contient une étude de cas sur le Burkina Faso qui fait partie de l'Etude sur l'installation de populations (EIP). Celle-ci est une étude régionale sur le peuplement rural en Afrique de l'Ouest qui porte sur les processus de colonisation consécutifs à la mise en oeuvre du Programme OCP de lutte contre l'onchocercose ou cécité des rivières. L'EIP analyse les installations de populations spontanées ou organisées par l'Etat et présente des recommandations opérationnelles pour promouvoir des activités viables et durables dans les régions concernées.

Il est généralement admis que, de tous les programmes actuels de lutte contre les maladies en Afrique, l'OCP est le plus efficace. Lancée en 1974 dans sept pays d'Afrique de l'Ouest avec le concours de neuf bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale, cette opération intéresse maintenant 11 pays et 22 bailleurs de fonds et protège 30 millions de personnes. L'onchocercose a pratiquement disparu dans la plus grande partie de la zone initiale du programme et devrait être durablement maîtrisée, d'ici à l'an 2000, dans toute sa zone d'extension. L'OCP a eu un impact notable sur la santé : neuf millions d'enfants nés depuis le démarrage du programme ne risquent plus de contracter cette maladie, plus de 1,5 million de personnes qui étaient gravement atteintes sont maintenant guéries, et on estime que d'ici à la fin de la décennie 300.000 cas d'onchocercose auront été évités.

Outre les importants bienfaits au plan de la santé, l'une des principales raisons d'être du programme réside dans l'énorme potentiel de développement qu'offrent les bassins fluviaux, jusque-là peu peuplés, où l'onchocercose était endémique. D'après les estimations, grâce à la lutte engagée contre l'onchocercose, 25 millions d'hectares de terres arables sont maintenant propres à être occupées et les bassins fluviaux concernés se peuplent à un rythme rapide. L'OCP n'est pas directement impliqué dans le développement socio-économique mais le Comité des agences parrainantes (PNUD, FAO, OMS, Banque mondiale), organe officiel qui supervise ce programme, a encouragé l'aménagement de la zone d'intervention en réalisant deux études régionales. La première, intitulée « Etudes du développement socio-économique des zones couvertes par le Programme de lutte contre l'onchocercose », a examiné le potentiel de développement des zones libérées de l'onchocercose et la deuxième, l'EIP, a analysé l'étendue et l'impact des nouveaux peuplements dans les bassins fluviaux en question.

Réalisée par l'« Institute for Development Anthropology », à Binghamton, New York, l'EIP comporte des études exhaustives sur le Burkina Faso, le Ghana, le Mali et le Togo, de même que des études plus brèves d'installations de populations dans les autres pays OCP (Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Niger, Sierra Leone et Sénégal). L'étude de cas du Burkina Faso

est publié dans la série de documents techniques sur l'onchocercose, car c'est dans ce pays que le phénomène de peuplement des zones libérées du fléau de l'onchocercose a pris le plus d'ampleur. Il y a 18 ans que le Gouvernement du Burkina Faso s'emploie à promouvoir les installations de populations et la présente étude contient des renseignements précieux sur les possibilités et les limites d'une telle action. Le rapport final de l'EIP et une publication sur la structure et l'histoire de

l'OCP sont également disponibles dans la même série.

Katherine Marshall  
Directeur  
Département du Sahel  
Région Afrique

## Préface

L'étude socio-anthropologique de Della McMillan, Jean-Baptiste Nana et Kimseyinga Savadogo sur les stratégies de peuplement au Burkina publiée dans le présent volume est l'une des principales études de cas exhaustives qui ont été effectuées dans le cadre de l'Etude sur l'installation de populations (EIP) dans les 11 pays d'Afrique de l'Ouest couverts par le Programme de lutte contre l'onchocercose (OCP). Le rapport final de l'EIP est également publié dans la même série<sup>1</sup>.

Grâce au succès extraordinaire du programme OCP, la cécité des rivières qui faisait des ravages dans de vastes régions d'Afrique de l'Ouest depuis des décennies a pu être maîtrisée, voire éliminée, et ces régions sont maintenant propres à être occupées ou réoccupées par un flot croissant d'immigrants. L'Etude sur l'installation de populations exécutée par une équipe de chercheurs de l'« Institute for Development Anthropology » (Binghamton, New York) avec l'appui de plusieurs agences parrainantes, notamment le PNUD et la Banque mondiale, a analysé les perspectives de peuplement et formulé, à l'intention des gouvernements et organismes intéressés, des recommandations sur les stratégies de peuplement assisté et les démarches qu'il convient d'adopter.

---

1. Voir le document intitulé : « Settlement and Development in the River Blindness Control Zone », par Della McMillan, Thomas Painter et Thayer Scudder, 1992, Washington, Banque mondiale.

L'étude de cas que voici, préparée par Della McMillan et son équipe, permet au lecteur d'apprécier, à propos d'un pays particulier, la somme d'informations empiriques sur lesquelles se fonde l'analyse et les recommandations de l'EIP, ainsi que la méthodologie adoptée sur le terrain pour rassembler et traiter ces informations. Le cas du Burkina Faso a été publié, car c'est dans ce pays que les peuplements ont progressé le plus rapidement au cours des 18 premières années du Programme de lutte contre l'onchocercose. Par ailleurs, l'étude a bénéficié d'un nouvel examen de données de base recueillies antérieurement<sup>2</sup> (Murphy et Sprey, 1980 ; McMillan, 1983) ; elle reprend les conclusions d'une étude de cas longitudinale unique en son genre qui a trait à des colons venus s'installer dans les peuplements organisés du bassin de la Volta entre 1974 et 1979<sup>3</sup>.

La portée de ces travaux dépasse le cadre du sujet traité. A l'heure actuelle, de nombreuses zones OCP sont réoccupées par des populations avoisinantes et par des migrants venus de plus loin. Des peuplements non assistés, spontanés ou anarchiques peuvent conduire au plan local à des systèmes de production préjudiciables, à terme, aux populations et aux ressources naturelles, du fait qu'ils entraînent, par exemple, une baisse de la productivité ou des revenus, la dégradation de l'environnement et, pour finir, l'abandon de terres autrefois fertiles. L'EIP et les études de cas

---

2. Voir Murphy, Josette et Sprey, Leenert, 1980.

3. McMillan, Della, 1983, 1986, 1987a, 1987b.

connexes visent à identifier des approches et des stratégies pour mettre en place des systèmes de production durables qui contribueront à un développement socio-économique viable. Les excellents chercheurs qui ont mené à bien l'étude du Burkina Faso ont non seulement brossé un tableau convaincant du complexe réseau de processus sociaux à l'oeuvre dans les zones étudiées mais également dégagé des enseignements de

plus vaste portée pour les futures actions de peuplement.

Les propositions contenues dans l'Etude sur l'installation de populations et l'étude détaillée du Burkina Faso constituent une base solide sur laquelle pourront s'appuyer les futures activités de planification afin de relever les défis et saisir les occasions qui découlent de l'éradication de l'onchocercose.

—*Michael M. Cernea*  
*Conseiller principal*  
*Sociologie et politique sociale*  
*Banque mondiale*



## Remerciements

L'étude de cas au Burkina Faso a été financée par le Programme des Nations Unies pour le Développement. Elle a été conçue et menée à bien par trois des principaux membres de l'équipe. Kimseyinga Savadogo, chef du département d'économie à l'université de Ouagadougou, s'est chargé de l'élaboration, de l'expérimentation et du dépouillement des questionnaires économiques utilisés dans les quatre sites d'étude (voir Savadogo, 1989, a, b, c, d et Savadogo et Sanders, 1989). Jean-Baptiste Nana, sociologue et directeur du Cabinet d'études d'appui et de recherches pour le développement (CEARD) a assuré la coordination des enquêtes sur les sites de Niangoloko, Solenzo et celui de l'AVV (Aménagement des vallées des Volta) à Rapadama (voir Nana, 1989, a, b, c, d, e). Della McMillan, anthropologue à l'Institute for Development Anthropology, a supervisé les travaux dans les blocs d'installation de l'AVV à Mogtodo, Mogtodo-Bomboré et Linoghin ainsi qu'à Kompienga. C'est aussi McMillan qui a rédigé le premier projet de rapport national à partir des rapports de site, des analyses sectorielles et des autres études effectuées par l'équipe (McMillan, 1989).

Le rapport final intitulé *Etude sur l'installation de populations — Expériences de peuplement et stratégies de développement dans les zones d'intervention du Programme de lutte contre l'onchocercose en Afrique de l'Ouest* (McMillan, Painter et Scudder, 1990) repose sur la première version de l'étude de cas du Burkina Faso, les projets d'études de cas du Mali, du Togo et du Ghana, ainsi que sur un

bilan du peuplement dans les sept autres pays OCP. Ce rapport établit des comparaisons entre les processus de peuplement observés dans l'ensemble des onze pays du Programme. En mars 1990, les trois responsables de l'étude de cas du Burkina se sont réunis à Ouagadougou pour réexaminer les données à la lumière des conclusions du rapport final. Le présent document est le fruit de cette deuxième analyse et s'inspire, dans une grande mesure, du rapport final, auquel il fait d'ailleurs souvent référence.

Frédéric Guira, contrôleur des enquêtes à l'AVV, a interrogé 60 ménages de colons encadrés qui avaient été sélectionnés pour une étude antérieure du service statistique de l'AVV. Il a également procédé à plusieurs enquêtes spéciales, notamment des interviews sur le marché de Linoghin et dans les groupements de villages de l'Unité de Planification 1 (UP1). Moustapha Ouedraogo était responsable de l'enquête économique et de certaines études complémentaires à Kompienga. Il a également effectué deux sous-études spéciales, l'une sur l'exploitation de l'or dans la région de l'UP1, et l'autre sur les éleveurs résidant dans la zone pastorale de Gadeghin. Jean-Baptiste Guiraud a été chargé des entretiens pour une vaste étude de migration et une enquête économique dans la région de Solenzo, ainsi que des interviews d'agriculteurs pour l'étude de Rapadama. Fatou Kaboré, Boena Salif et Tinga Ouedraogo ont effectué des enquêtes économiques et des études de marché dans les Unités de développement (UD) AVV de Mogtedo et

Mogtedo-Bomboré, ainsi que des études spéciales sur la ville de Mogtedo et son marché. Sommaila Savadogo, sociologue de l'UP1, a aidé à mettre en place une étude sur les départs de migrants dans les UD-AVV de Linoghin, Mogtedo et Mogtedo-Bomboré. Les chefs des UD de Mogtedo, Mogtedo-Bomboré, Rapadama et Linoghin nous ont aidés pour la collecte de données longitudinales sur les schémas de production et d'implantation dans leurs blocs respectifs.

Nous n'aurions pas pu mener notre recherche sans le ferme soutien du Programme de lutte contre l'onchocercose (OCP) et de multiples agences nationales et régionales. Qu'il nous soit permis de remercier le directeur du CRPA du Mouhoun, dans la région de Solenzo, qui nous a permis d'avoir accès aux nombreuses sources d'information du centre et nous a prêté main forte, plus d'une fois, pour la collecte de données. Notre reconnaissance va aussi à Adama Traoré, qui dirige également les projets-pilotes du Programme national de gestion des terroirs (PNGT) à Solenzo. Nous remercions également le préfet de la région pour l'aide administrative qu'il nous a offerte.

Dans la région de Niangoloko, nous n'aurions pu mener nos travaux sans le ferme appui du préfet. Nous tenons aussi à remercier le personnel du CRPA de la Comoé et celui du projet d'exploitation multiple de la forêt classée de Toumousseni.

Nos études à Kompienga ont été réalisées grâce au généreux concours de la société de construction du barrage (Direction générale de la maîtrise d'ouvrage de la Kompienga [DGMOK]) et à celui de la Société nationale d'électricité du Burkina (SONABEL). Nous exprimons notre gratitude à Pascal Zagre, qui fut directeur général du projet de la Kompienga; à Antoine Guira, sociologue de la DGMOK, actuellement rattaché au Ministère de l'éducation; et à Jean Ouedraogo, responsable des fournitures à la DGMOK, qui travaille aujourd'hui pour le nouveau projet de Bagré.

L'appui de M. Emmanuel Nikiema, directeur de l'AVV, nous a été extrêmement précieux pour l'ensemble de nos travaux dans le pays. Nous tenons à le remercier tout particulièrement, lui-même et ses collaborateurs, pour l'excellente présentation générale qui nous a été donnée sur l'aménagement des différentes régions. Madame Célestine Bere, directrice du service de suivi-évaluation de l'AVV, qui a représenté vaillamment le Burkina au comité national d'onchocercose pendant de nombreuses années, nous a grandement aidés par ses observations incisives.

Nous exprimons également nos vifs remerciements aux deux derniers responsables de la direction des études, programmation et contrôle (DEPC) de l'AVV, pour leur soutien logistique. Sur le terrain, notre tâche a été considérablement facilitée grâce au ferme appui du directeur du bureau de l'AVV-UP1 à Zorgho et de son personnel. Nos enquêtes dans les colonies organisées de l'AVV n'auraient pas été possibles sans l'aide des chefs d'UD de Mogtedo, Mogtedo-Bomboré, Linoghin et Rapadama. Le préfet et le Comité révolutionnaire (CR) de Mogtedo ont apporté leur soutien et leur collaboration aux études longitudinales que nous avons conduites au marché de Mogtedo. Nous aimerions remercier personnellement Arthur-Félix Yanogo, Benjamin Tabsoba et les courageux agriculteurs de Mogtedo V3, grâce à qui nous avons pu poursuivre l'étude de cas longitudinale durant dix longues années.

L'étude de cas du Burkina et l'Étude sur l'installation de populations (EIP) ont fortement bénéficié de l'immense soutien de M. Ebrahim Samba, directeur de l'OCP et de son personnel. Pendant plus d'un an, nous avons trouvé encouragements et aide logistique auprès de nos nombreux collègues de l'OCP. Eloignés de nos familles, nous avons trouvé un foyer dans le département économique de l'OCP, dont M. Jean-Baptiste Zongo est le directeur. Nous remercions M. Michel Pare, M. Patrick Chopin et M. Ayina d'avoir réglé les questions administratives et logistiques qui n'ont pas manqué. C'est grâce à Mme Kaboré, bibliothécaire de l'OCP, que nous avons pu retrouver la plupart des documents bibliographiques cités dans ce rapport; qu'elle en soit vivement remerciée. Sans l'assistance technique de M. Soumbey, de l'unité de biostatistique et des systèmes d'information de l'OCP, nous n'aurions jamais pu dépouiller sur ordinateur l'énorme quantité de données recueillies. M. Saidou Gadjaga, de la même unité, a participé à l'analyse de certaines séries de données et M. Daribi et Mme Simporé à leur saisie informatique.

Jeanne Cornell et Elizabeth Albert, étudiantes de 3e cycle à l'Université du Kentucky, ont apporté leur contribution aux travaux de recherche, à la réalisation de la version précédente du rapport du Burkina, ainsi qu'à la traduction et dactylographie d'autres rapports nationaux. La mise au point de la première version du rapport sur le Burkina est due en grande partie à Jeanne Harlow. Certaines cartes ont été réalisées par Melanie Brandt. Debbie Anderson, analyste-

informaticienne, a accompli un travail remarquable de vérification des données de base et d'exploitation de séries importantes, notamment pour les calculs de superficies, les quantités d'intrants utilisées à Solenzo, les résultats du recensement de Komienga, les études économiques sur les FulBe et l'enquête sur les dépenses et les revenus. La première mouture de la présente monographie a été mise au point par Vivian Carlip, de l'IDA, et la version définitive par Carol Lauriault, du Centre des études africaines de l'Université du Kentucky. A l'IDA, Vivian Carlip a été assistée de Sylvia Horowitz, Curt Grimm, Kim Munson et Dianne Anson.

Nous souhaitons exprimer nos remerciements à Michael Cernea et Scott Guggenheim (Banque mondiale) ainsi qu'à Nicole Glineur, Tijan Sallah et Beth Skinner (Unité Onchocercose, Banque

mondiale). Nous sommes reconnaissants à Bruce Benton et John Elder, de l'unité Onchocercose, de nous avoir encouragé à réviser ce rapport en vue de sa publication. Nous remercions également M. Claude R. Delapierre, représentant local de la mission de la Banque mondiale au Burkina, ainsi que son personnel, notamment Célestin Bado, Nana Timbila et Dominique Kaunda. Nous aimerions également témoigner notre reconnaissance à Josette Murphy, de la Banque mondiale, pour ses commentaires détaillés. L'étude de l'AVV, dont elle a assuré la réalisation, a servi de base à l'étude de suivi sur laquelle s'appuie, dans une grande mesure, notre analyse. Enfin, nous voulons remercier vivement nos conjoints, Colleen McCracken, Rasmata Nana et David Wilson, pour la patience dont ils ont fait preuve en nous encourageant tout au long du projet.

---

## Sigles

AVV	Autorité des aménagements des vallées des Volta
CAP	Comité des agences parrainantes de Programme de lutte contre l'onchocercose
CEARD	Cabinet d'études, d'appui et de recherche pour le développement
CMRPN	Comité militaire de redressement pour le progrès national
CNR	Conseil national de la révolution
CR	Comité révolutionnaire
CRPA	Centre régional de promotion agro-pastorale
CSFA	Conseil supérieur des forces armées
CSP	Conseil de salut du peuple
DEPC	Direction des études, programmation et contrôle
DGMOK	Direction générale de la maîtrise d'ouvrage de la Kompienga
EIP	Etude sur l'installation de populations
ETA	Equivalent travailleur adulte
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMI	Fond monétaire international
GRN	Gouvernement de renouveau national
GTZ	Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (Agence allemande pour le développement)
ICRISAT	International Crop Research Institute for the Semi-Arid Tropics
IDA	Institute for Development Anthropology
INERA	Institut d'études et des recherches agricoles
INSD	Institut national de la statistique et de la démographie
NPK	Azote-phosphore-potassium (engrais)
OFNACER	Office national des céréales
OCP	Programme de lutte contre l'onchocercose
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONAT	Office national d'aménagement des terroirs
ONG	Organisation non gouvernementale
ORD	Organisme régional de développement
PATECORE	Projet aménagement des terroirs et conservation des ressources dans le Plateau central
PNB	Produit national brut
PNGT	Programme national de gestion des terroirs villageois
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement

RDA	Rassemblement démocratique africain
SOFITEX	Société des fibres textiles
SONABEL	Société nationale d'électricité du Burkina
UD	Unité de développement
UP	Unité de planification
USAID	United States Agency for International Development

*Note* : Taux de change en juillet 1989 : 1 \$ US = 315 FCFA.



---

## *Table des matières*

<i>Avant-propos</i>	<i>iii</i>
<i>Préface</i>	<i>v</i>
<i>Remerciements</i>	<i>vii</i>
<i>Sigles</i>	<i>x</i>
<i>Sommaire</i>	<i>xix</i>
<b>1. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2. Aperçu général des bassins versants OCP</b>	<b>6</b>
Localisation et ressources naturelles	6
Historique des modes de colonisation	7
Premiers efforts de mise en valeur planifiée des bassins versants OCP	7
Typologie des modes de colonisation et des mouvements migratoires : 1974–1990	8
Autres obstacles physiques, démographiques et sociaux	9
Prévisions des flux migratoires : 1990–2000	11
Incidences sur les politiques	12
<b>3. Typologie des modes d'installation et dynamique de l'occupation des vallées</b>	<b>14</b>
Immigration dans les sites d'étude : exemples de types d'installation	14
Dynamique de l'occupation des sols dans les sites d'étude	19
Le concept d'installation par paliers	20
Incidences de la notion d'évolution socio-économique par paliers sur le plan des politiques	23
<b>4. Intégration de la planification des bassins versants OCP dans le contexte socio-économique du développement rural national</b>	<b>25</b>
Prix agricoles et prix des intrants	25
Impact des politiques sur le plan local	27
Incidences sur le plan des politiques futures	31

<b>5. Régime foncier</b>	<b>34</b>	
Le régime coutumier	34	
Le régime réglementaire : propriété privée et propriété publique	35	
Réorganisation agraire et foncière, 1984	36	
Premiers effets de la réorganisation agraire et foncière	36	
Effets indirects de la réorganisation agraire et foncière sur le développement des zones d'installation	38	
Incidences sur le plan des politiques	39	
<b>6. Enseignements sur l'organisation de la production au niveau des menage et des village : le role central de la diversification</b>	<b>41</b>	
Organisation de la production familiale dans les sites d'étude	41	
Rôle central de la diversification dans les systèmes de production des familles	44	
Facteurs affectant le développement des activités extra-agricoles dans les sites d'étude	46	
Facteurs familiaux pouvant affecter le développement d'activités hors exploitation	51	
Corrélation entre diversification, intensification agricole et viabilité	51	
Migration "par paliers" des colons de l'AVV vers Kompienga	52	
Incidences sur le plan des politiques	54	
<b>7. Systèmes de production agricole</b>	<b>56</b>	
Systèmes de production des zones de colonisation spontanée non assistée : Niangoloko et Kompienga	56	
Promouvoir des systèmes de production à plus fort rendement : Solenzo et l'AVV	58	
Enseignements : Facteurs contribuant au développement de systèmes de production durables	64	
Facteurs macro-économiques qui favorisent ou entravent l'intensification	67	
Incidences sur le plan des politiques	68	
<b>8. L'importance des marchés, des centres administratifs/de services</b>	<b>71</b>	
Développement lié à la colonisation et marchés dans le secteur de Solenzo et dans les zones d'installation organisée de l'AVV	71	
Développement lié au peuplement et marchés dans les secteurs de Niangoloko et de Kompienga	73	
Marchés et développement lié au peuplement	76	
Facteurs affectant la dynamique des marchés	79	
Incidences sur le plan des politiques	83	
<b>9. Intégration des populations autochtones, des migrants et des pasteurs</b>	<b>84</b>	
Importance de l'intégration	84	
Intégration des migrants parmi les populations autochtones	84	
Intégration des pasteurs locaux parmi les communautés d'accueil et les colonies de migrants	85	
Evolution dans le temps des rapports entre cultivateurs et pasteurs	86	
Facteurs affectant la dynamique d'intégration	87	
Incidences sur le plan des politiques	89	
<b>10. Connaissance et gestion des ressources naturelles</b>	<b>92</b>	
Le dilemme du peuplement spontané des nouvelles terres	92	
Premières expériences de modèle AVV pour une agriculture durable	93	
Premières expériences de délimitation de zones agro-pastorales	95	
Premières expériences de zonage pour les forêts classées et les réserves de faune	95	
Autres modèles de gestion des terroirs villageois : le PNGT	97	
Programmes spéciaux pour la planification de l'utilisation des sols en liaison avec les réserves de forêts et de faune	98	
Incidences sur le plan des politiques	98	



<b>11. Les institutions nationales de gestion</b>	<b>102</b>
Création de l'Autorité des aménagements des vallées des Volta (AVV) en 1974	102
Le peuplement organisé : stratégie initiale de développement des vallées	103
Réorientation de la planification nationale pour les bassins fluviaux OCP, 1983-1990	106
Création de programmes expérimentaux de peuplement assisté pour intégrer les migrants spontanés dans les anciennes colonies de peuplement organisé	108
Réorganisation actuelle de l'AVV, 1990	112
Leçons et applications potentielles	112
<b>12. Participation locale et institutions</b>	<b>117</b>
Rôle central des groupements villageois dans les programmes de vulgarisation agricole du Burkina	118
Les débuts des organisations de migrants à Kompienga	121
Incidences sur le plan des politiques	122

**Bibliographie** 123

**Annexe 1. Méthodologie de l'étude sur l'installation de populations au Burkina Faso** 132

**Annexe 2. Histoire politique du Burkina Faso** 139

**Annexe 3. Tableaux complémentaires sur les prix à la consommation et l'indexation des prix** 141

**Annexe 4. Tableaux complémentaires sur les productions animales** 146

**Annexe 5. Tableaux complémentaires sur les systèmes de production** 149

**Cartes**

**Liste des tableaux**

1.1 Etudes de cas de l'étude sur l'installation de populations	4
2.1 Principaux bassins fluviaux du Burkina et estimation de la superficie de la zone d'intervention du Programme de lutte contre l'onchocercose	6
2.2 Evolution des superficies cultivées dans les principaux bassins versants, 1975-1983	8
3.1 Forêts classées dans la province de la Comoé	19
3.2 Schéma d'installation planifiée par paliers	20
4.1 Prix officiel du kilogramme d'engrais (en FCFA) et pourcentage subventionné	26
4.2 Evolution des prix officiels du coton et des intrants pour le coton dans les périmètres AVV, 1979-1989 (en FCFA)	26
4.3 Fourchettes des prix pour le sorgho blanc dans les sites d'étude	27
4.4 Revenu monétaire du coton et du sorgho estimé à l'hectare 1988-1989	28
4.5 Rendements moyens du coton, production et superficies cultivées dans le secteur de Solenzo, 1972/73-1988/89	29
4.6 Comparaison des revenus agricoles nets dans les anciens peuplements planifiés AVV, 1977-1988/89 par actif	30
5.1 Nombre d'années de mise en culture des champs collectifs, Solenzo, 1988/89	39
6.1 Sources et niveaux de revenus monétaires par zone et par catégorie de revenus, moyennes établies pour 1981-1985 (en pourcentage du revenu total)	44
6.2 Revenu moyen à partir de la vente de produits artisanaux et du commerce, 1979-1988/89	47

6.3	Revenus moyens déclarés à partir de diverses sources d'activité, 1988–1989	48
6.4	Pourcentage de femmes ayant déclaré des revenus d'activités hors exploitation et de l'élevage. Revenus monétaires moyens par source d'activité pour l'ensemble de l'échantillon (par femme), 1988–1989	48
6.5	Revenus monétaires moyens par source d'activité des chefs d'exploitation et des femmes de l'échantillon d'enquête, 1988–1989 (en FCFA)	49
7.1	Coûts moyens des intrants par homme chef d'exploitation dans différents groupes ethniques de Kompienga, 1988–1989 (FCFA)	57
7.2	Production animale et végétale par équivalent travailleur adulte (ETA) à Kompienga, 1988–1989	58
7.3	L'indice AVV de mesure de l'équivalent travailleur adulte (ETA) selon l'âge et le sexe	59
7.4	Assolement AVV recommandé	59
7.5	Comparaison des surfaces cultivées recommandées par l'AVV et des surfaces réellement ensemencées en champs familiaux et champs privés en 1979 et 1988	61
7.6	Production végétale et animale et coûts de production par équivalent travailleur adulte (ETA) dans les villages planifiés AVV, 1988–1989	62
7.7	Nombre de champs fertilisés avec différentes doses d'engrais NPK	62
7.8	Production végétale et animale par équivalent travailleur adulte, Solenzo 1988–1989 (ETA)	64
8.1	Peuplement et développement de la ville de Mogtedo, 1960–1989	71
8.2	Estimation de la fréquentation et du nombre d'étals au marché de Linoghin durant une période de pointe, de 1975 à 1989 (août-septembre)	73
8.3	Nombre de marchands dans les sites de gisements d'or à Mogtedo, avril 1990	81
8.4	Revenus nets déclarés de l'exploitation des gisements d'or de 15 mineurs	82
11.1	Activités de l'AVV de 1973 à 1981	103
11.2	Coût pour l'AVV de l'installation d'une famille selon le Rapport BEI-agrer	105
11.3	Rythme projeté et réel des installations planifiées de l'AVV, 1973–1979	106
11.4	Méthode de calcul de la capacité d'accueil de l'AVV, programme de peuplement assisté de Rapadama	111
11.5	Recensement des zones d'interventions de l'AVV, en 1987–1988	114
11.6	Financement de l'AVV, 1972–1988	115
A-1	Rapports d'études sur les sites et sur le terrain réalisés dans le cadre de l'Etude sur l'installation de populations	132
A-2	Taille des échantillons des enquêtes économiques menées au Burkina Faso, 1988–1989: Nombres de ménages	133
A-3	Suivi des paysans inclus dans l'enquête du Service statistique en 1979	134
B-1	Indices des prix à la consommation du FMI	142
B-2	Evolution des principaux produits achetés par les paysans entre 1979 et 1989, en valeur et en pourcentage	142
B-3	Fourchettes des prix des principales cultures dans les sites d'études en 1988–89	143
B-4	Prix rétrospectifs des principaux produits sur le marché de Linoghin en 1988–89	143
B-5	Etude rétrospective des prix du bétail de 1979 à 1990	144
B-6	Bilan alimentaire céréalier	144
B-7	Prix officiels au producteur et prix utilisés pour calculer la valeur de la production dans l'enquête du Service statistique AVV en 1979	145
C-1	Effectifs des pertes de bovins et d'ovins/caprins dues aux mortalités et aux vols sur une période de cinq ans	147
C-2	Taux annuel de pertes de bovins et d'ovins/caprins pour cause de mortalité et de vol	147
C-3	Projections par région des revenus de la production animale pour les chefs de famille	148
D-1	Répartition de la production céréalière entre parcelles individuelles et collectives dans le Solenzo en 1988–1989	151
D-2	Dépenses moyennes d'intrants des chefs d'exploitation (hommes) selon le niveau d'équipement dans le Solenzo en 1988–89	151
D-3	Cheptel moyen du cheptel des chefs d'exploitation (hommes) selon le niveau d'équipement et projections de revenu annuel de l'élevage par équivalent travailleur adulte (ETA) dans le Solenzo en 1988–89	152

- D-4 Répartition du cheptel dans le Solenzo en 1988–89 152
- D-5 Caractéristiques des familles de colons selon le niveau d'investissement dans le bétail, dans les blocs AVV, en 1988–89 153
- D-6 Effectifs moyens de bovins, de caprins et d'ovins et revenu moyen projeté dans les blocs AVV en 1988–89 154
- D-7 Incidence de la possession de bétail pour les ménages de Mogtedo, Mogtedo-Bombore, et Linoghin en 1988–89 154
- D-8 Répartition de la production céréalière entre les parcelles individuelles et collectives à Kompienga en 1988–89 154
- D-9 Répartition du bétail parmi les chefs d'exploitation (hommes) à Kompienga en 1988–89 155

### **Liste des figures**

- 1.1 Programme de lutte contre l'onchocercose et localisation des sites d'étude au Burkina, Ghana, Mali, et Togo 2
- 2.1 Evolution des superficies cultivées par les migrants encadrés et spontanés, 1974–1983 8
- 3.1 Modes d'installation et types d'interventions gouvernementales et non gouvernementales 14
- 3.2 Evolution du nombre de migrants encadrés et migrants spontanés dans les blocs d'installation organisée par l'AVV à Linoghin, Mogtedo, Mogtedo-Bombore, et Rapadama 15
- 3.3 Evolution du nombre de migrants chefs de famille (hommes) dans le sous-secteur de Solenzo, 1989 16
- 3.4 Evolution du nombre de migrants chefs de famille (hommes) dans le Bassin de la Kompienga et dans la ville de Kompienga, 1989 17
- 3.5 Migration paysanne (Mossi et Gourmantché) et pastorale (Foulbe) dans le bassin versant de la Kompienga 18
- 3.6 Evolution du nombre de migrants chefs de famille (hommes) dans le sous-secteur de Niangoloko, 1989 19
- 4.1 Production cotonnière dans les périmètres AVV 28
- 4.2 Ventes d'engrais dans les périmètres AVV 28
- 6.1 Revenu agricole net par catégorie de champs dans la zone AVV, 1979–1989 43
- 6.2 Effectifs de bétail (d'après les registres AVV) 45
- 6.3 Taux de remboursement du crédit agricole, périmètres AVV 52
- 7.1 Moyenne des superficies cultivées collectivement par les ménages agricoles, revenu agricole net par équivalent travailleur adulte (ETA) en fonction des principales techniques de culture utilisées à Solenzo et comparaison des revenus agricoles nets des zones AVV et de Solenzo 63
- 7.2 Localisation des villages d'études dans le sous-secteur de Solenzo : Daboura, Kie et Dar-es-Salaam 65
- 8.1 Localisation et types de marchés existants ou abandonnés par les colons des périmètres AVV de Mogtedo, Mogtedo-Bombore et Linoghin, 1988/89 72
- 8.2 Localisation, types de marchés et dates de création et de déplacement des marchés dans le sous-secteur de Solenzo, 1989 74
- 8.3 Localisation et types de marchés dans le sud du bassin de la Kompienga, 1987–1988 75
- 9.1 Intégration des populations d'accueil, des migrants et des éleveurs 85
- 10.1 Zones de développement envisagées pour la région des bassins du Nakambe et du Nazinon (ex-Volta blanche et rouge) couverte par le Programme OCP, 1974 94
- 10.2 Superficies moyennes cultivées par actif en fonction des différentes technologies utilisées dans les zones AVV et à Solenzo, 1988 95
- 10.3 Evolution du nombre de migrants chefs de famille (hommes) dans les villages à la périphérie de la forêt classée de Toumousseni, 1989 96
- 10.4 Démarche Opérationnelle 100
- 11.1 Organigramme de l'AVV, 1974–1982 104
- 11.2 Organigramme de l'AVV, 1982–1989 107
- 11.3 Unité de planification 1 (AVV-UP1) 109
- 11.4 Fonctions et circuits de financement des études et réalisations PNGT 113
- 12.1 Ristournes de la commercialisation du coton aux groupements villageois AVV 119

### ***Liste des cartes***

- IBRD 23841 Comparaison des zones de fortes et de faibles densités de population au Burkina Faso
- IBRD 23842 Principaux bassins versants et zones d'interventions de l'AVV au Burkina
- IBRD 23843 Flux migratoire et transhumance (au Burkina)
- IBRD 23844 Classification des sols selon leur valeur agronomique, zones de forêts classées et parcs nationaux
- IBRD 23845 Migration rurale à partir du Plateau Mossi, 1975
- IBRD 23846 Sites d'étude au Burkina
- IBRD 23852 Classification des provinces du Burkina en fonction de la situation forestière
- IBRD 23854 Localisation des périmètres AVV créés entre 1973 et 1984

---

## Sommaire

Le Programme de lutte contre l'onchocercose (cécité des rivières) ou OCP a été lancé en 1974 pour combattre cette maladie dans sept pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Niger et Togo). Il a été par la suite étendu à la Guinée, à la Guinée-Bissau, au Sénégal et à la Sierra Leone. Dix-huit ans plus tard, l'OCP est mondialement reconnu comme étant l'un des programmes régionaux de santé les plus efficaces. La cécité des rivières n'est plus considérée comme un problème de santé publique dans l'aire initiale d'intervention et plusieurs bassins sont en train de se repeupler rapidement.

La zone de l'OCP englobe quatre-vingt pour cent du territoire du Burkina Faso, soit 235.000 km<sup>2</sup> dont 41.000 étaient considérés comme inhabités et inexploités en 1975. Afin de maîtriser les flux de migration sur les nouvelles terres et dans les zones jusque-là sous-peuplées, le gouvernement du Burkina a créé une agence spéciale, l'Autorité des aménagements des vallées des Volta (AVV), qui a reçu pleins pouvoirs sur un territoire de 30.000 km<sup>2</sup>, dans les bassins fluviaux les moins peuplés. Théoriquement, le mandat confié à l'AVV annulait toute revendication foncière antérieure.

Cependant, le rythme des migrations spontanées a vite dépassé la capacité de l'AVV à financer et à créer des zones de colonisation planifiée en nombre suffisant. De plus, d'importantes différences inter et intra-régionales sont apparues en ce qui concerne la dynamique de l'occupation des sols. En général, les villages qui attiraient le plus

de migrants étaient situés à proximité des axes routiers et/ou de marchés dynamiques et de centres administratifs.

Nous avons observé des similitudes frappantes dans le processus d'adaptation des populations immigrées dans les sites étudiés. Ces comportements, aussi bien que les conflits à propos des terres, des pâturages, de l'eau et des ressources forestières, étaient prévisibles. Dans ce rapport, nous examinons divers facteurs liés aux micro et macro-politiques qui influencent les réactions des migrants face à différents problèmes, à chacune des phases de l'installation. Nous traitons également de l'impact de ces facteurs sur la gestion des ressources naturelles.

Comme le révèle l'étude, les politiques qui régissent les subventions, les offices de commercialisation, les transports et la recherche agronomique revêtent une importance particulière. L'étude montre également comment les politiques qui concentrent les investissements sur les vallées peuvent exacerber les inégalités régionales et contribuer à une forte migration spontanée en provenance des zones défavorisées du plateau. Les zones du sud, à potentiel élevé, sont devenues encore plus attrayantes à la suite d'investissements massifs dans un programme adapté de production cotonnière ; en revanche, il n'existe pas de programme équivalent pour les cultures pluviales dans les régions moins favorisées du centre et du nord.

Les expériences du Burkina montrent qu'il n'est guère possible de promouvoir par la voie

réglementaire des modes viables d'utilisation des sols. Il est préférable d'envisager des interventions telles que le Programme national de gestion des terroirs (PNGT), qui permettent aux populations locales de mieux maîtriser l'accès à la terre et aux ressources.

C'est essentiellement en fonction des futures possibilités de diversification des revenus extra-agricoles, du moins telles qu'ils les perçoivent, que les migrants déterminent leur stratégie d'investissement à long terme et se montrent plus ou moins disposés à adopter des modes de production agricole à moindre intensité de main-d'oeuvre. Ce constat a une incidence pour l'aménagement des bassins, qui a été jusqu'ici presque exclusivement axé sur l'intensification de l'agriculture.

Les nouveaux peuplement et l'essor des marchés régionaux et des centres administratifs sont, de toute évidence, étroitement liés. Les premières tentatives de l'AVV en faveur du développement des centres de marché ont été souvent mal dirigées. C'est pourquoi l'étude recommande, entre autres, que l'aide à la mise en place d'infrastructures à l'appui des nouveaux marchés et des centres administratifs soit étalée sur une période plus longue (10 à 15 ans).

Il faut bien comprendre le complexe réseau d'interactions et de synergie entre les migrants et les populations hôtes, qui donnent accès à la terre, et entre les agriculteurs et les éleveurs. Les politiques gouvernementales qui favorisent un

groupe par rapport à un autre peuvent faire obstacle à l'établissement de bonnes relations. Le modèle PNGT associe le zonage (par lequel on délimite les superficies affectées aux pâturages ou aux forêts, naturelles ou gérées) avec la création d'un comité de gestion des terroirs villageois.

Face au volume et à la complexité des opérations liées à ce type de planification intégrée du développement, de nombreux gouvernements à travers le monde ont été conduits à recommander des structures autonomes comme l'AVV. L'expérience de l'Autorité montre clairement que les agences autonomes permettent dans certains cas de mettre beaucoup plus rapidement sur pied un programme complexe d'interventions et d'obtenir des financements appréciables de la part des bailleurs de fonds. Cependant, ces agences sont souvent caractérisées par des coûts élevés et des rigidités administratives.

L'étude de cas du Burkina offre de nombreux exemples de réussite dans les régions où les installations de populations sur de nouvelles terres ont été assistées. Elle met aussi en évidence les lourdes conséquences socio-économiques et écologiques résultant de la colonisation anarchique, non assistée, dans les régions plus fortement peuplées. C'est là une expérience riche d'enseignements qui mérite d'être analysée avec le plus grand soin avant d'entreprendre une nouvelle étape de planification.

# 1

## Introduction

Le Programme OCP de lutte contre l'onchocercose (ou cécité des rivières) est l'un des programmes de santé les plus performants en Afrique sahélienne (Figure 1.1). Dix-huit ans après son lancement en 1974, l'onchocercose n'est plus considérée comme un risque de santé publique dans l'aire d'intervention initiale du Programme et de nombreux bassins fluviaux sont en train de se repeupler rapidement (OCP, 1985, 1986; Remme et Zongo, 1989; Younger et Zongo, 1989).

Toutefois, dans la foulée de cette réussite, on s'interroge de plus en plus sur la viabilité écologique des méthodes de culture, d'élevage et de foresterie pratiquées dans les nouvelles zones d'implantation. D'après une étude des installations sur dix années, les mouvements migratoires sont pour la plupart spontanés ou non assistés et les migrants n'ont que peu, voire pas du tout, accès à l'infrastructure et aux services sociaux ou économiques essentiels (Hervouet et al., 1984; OCP, 1986). La critique qu'on entend le plus souvent à propos de l'installation spontanée est que les migrants ont tendance à cultiver la plus grande surface possible, sans se soucier de gérer correctement les ressources en sols, en forêts ou en eau<sup>1</sup>.

Si l'immigration est peu importante, les systèmes de culture et d'élevage extensifs sont viables au plan écologique et social; en effet, les densités de population sont faibles et il reste des terres en réserve. Toutefois, les problèmes se font jour inéluctablement à mesure que les densités de population s'accroissent et qu'il devient difficile de laisser les terres suffisamment longtemps en ja-

chère pour reconstituer les sols. Par ailleurs, la concurrence pour l'eau potable, les pâturages et le bois de chauffe s'avive. Si de nouvelles terres peuvent être défrichées et mises en culture tout en étant faciles à obtenir, et si l'abandon des anciennes terres n'entraîne pas de lourdes conséquences économiques et sociales, on peut voir une partie non négligeable des premiers colons — ou leurs descendants — aller s'installer ailleurs à ce moment-là.

Les migrants ont besoin d'aide pour passer à des pratiques de culture et d'élevage plus intensives (Scudder, 1981, 1984, 1985, 1991; Scudder et Colson, 1981; McMillan, Painter et Scudder, 1990). Cette aide doit consister notamment en investissements publics et privés pour la construction de routes et de ponts ainsi qu'en services de recherche et de vulgarisation agricoles. Quelle forme devrait-elle revêtir ? C'est là une des questions cruciales qui se posent aux planificateurs.

Ce rapport présente les expériences du Burkina Faso en matière de colonisation de nouvelles terres et de planification de suivi dans les bassins peu peuplés où l'onchocercose a pu être maîtrisée. Il présente un intérêt particulier du fait que le Burkina Faso est le seul des 11 pays OCP où le gouvernement s'est attaché systématiquement à mettre en oeuvre une planification spécifique pour ces vallées. D'autre part, le peuplement des nouvelles terres a pris une très grande ampleur au Burkina. La planification englobe un certain nombre de projets expérimentaux relatifs à la gestion des terroirs villageois, aux zones agro-





pastorales et aux forêts. L'analyse de ces expériences fournit des leçons importantes pour l'aménagement des aires d'intervention des 11 pays.

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la deuxième étude socio-économique coordonnée par le Comité des agences parrainantes. L'objectif est d'aider les gouvernements à élaborer des modèles de planification appropriés pour les bassins fluviaux du périmètre OCP.

La première étude, celle de la phase préparatoire<sup>2</sup>, dresse l'inventaire des données physiques et socio-économiques des zones OCP dans les 11 pays actuellement couverts par le programme. Le rapport final contient des propositions de développement pour les zones OCP des sept pays qui faisaient partie de l'aire initiale d'intervention. Il présente, en outre, des recommandations sur les études plus approfondies à entreprendre dans le cadre du processus de planification du développement (Hunting Technical Services 1988 a,b,c,d).

La deuxième étude, l'Etude sur l'installation, vise à proposer aux pays des lignes directrices et des recommandations sur les meilleurs moyens de développer les zones d'implantation en se fondant sur une analyse des installations antérieures et, le cas échéant, d'expériences observées ailleurs.

Dans le cadre de l'Etude sur l'installation de populations, des études de cas exhaustives ont été effectuées dans 16 sites au Burkina Faso, au Ghana, au Mali et au Togo (Figure 1.1; Tableau 1.1). Un examen moins intensif des expériences de peuplement, s'appuyant sur des interviews et une analyse des documents existants, a été effectué en Côte d'Ivoire et en Guinée. Un troisième volet de l'Etude sur l'installation des populations a été réalisé pour les autres pays OCP : Sénégal, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Niger, et Bénin. Il consistait en une analyse critique des publications existantes. Les principales conclusions et recommandations de l'étude sont présentées dans le rapport final qui fait l'objet d'une publication séparée dans cette série.

L'étude de cas du Burkina s'appuie sur des recherches à la fois quantitatives et qualitatives réalisées sur quatre sites d'étude. De plus, une série d'études spéciales complémentaires a été entreprise sur les marchés, l'extraction de l'or, la zone agro-pastorale de Gadeghin, les mouvements de migrants dans les implantations organisées de l'AVV et les institutions locales et nationales (voir Annexe 1 pour une discussion plus détaillée de la méthodologie). Les quatre sites représentent les

trois principaux types de peuplement qu'on trouve dans les bassins fluviaux OCP : peuplements planifiés, spontanés assistés et spontanés non-assistés. Ces catégories correspondent à différents niveaux d'intervention de l'Etat et d'autres organismes dans le processus d'installation.

Dans les installations organisées, un organisme gouvernemental intervient pratiquement à tous les stades du programme de développement, notamment pour les relevés de terrain et l'aménagement des terres de culture, la mise en place de l'infrastructure de base, la création de nouvelles organisations communautaires et la conception ainsi que l'administration des services de vulgarisation agricole. Dans les installations assistées, une ou plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales (ONG) fournissent des services et une infrastructure de base pour les migrants spontanés qui sont déjà établis ou qui s'établiront dans un site de leur propre gré. Les zones qui accueillent (ou ont accueilli) des migrants tout en étant dotées d'une infrastructure et de services économiques et sociaux réduits sont considérées comme des installations "non assistées" ou spontanées.

Le premier site d'étude englobe trois blocs d'installation créés par l'AVV dans le bassin versant du Nakambe, à l'est de Ouagadougou : Linoghin, Mogtedo, et Mogtedo-Bomboré (Figure 1.1). Une étude moins exhaustive analyse les premiers résultats d'un programme expérimental destiné à intégrer des migrants spontanés à Rapadama, une colonie planifiée voisine, en les incorporant dans les groupes villageois de gestion des terroirs et en leur fournissant des services de vulgarisation. Nous avons également réalisé un petit nombre d'interviews auprès de pasteurs récemment installés dans la nouvelle zone agro-pastorale AVV de Gadeghin, limitrophe des installations organisées de Rapadama.

Solenzo, le deuxième site d'étude, est situé au sud-ouest, dans le bassin du Mouhoun (ancienne Volta noire). Comme l'AVV-UP1, c'était une région de haute endémicité de l'onchocercose avant 1974. Solenzo a toutefois de plus fortes précipitations et des sols plus fertiles. En outre, le bassin du Mouhoun et la région de Solenzo ont commencé à attirer, dès la fin des années 60, davantage de migrants ruraux, grâce à un programme réussi de culture intensive du coton.

Le troisième et le quatrième sites — Komienga et Niangoloko — se trouvent dans l'extrême sud-ouest et sud-est du Burkina. Avant 1974, l'oncho-

**Tableau 1.1 Etudes de cas de l'étude sur l'installation de populations**

<i>Pays; nom du site; nature de l'échantillon</i>	<i>Type d'installation; date approx. du début du peuplement</i>	<i>Situation géographique dans le pays</i>
<b>BURKINA FASO</b>		
1. Solenzo (3v:36m+19v)	spontanée (années 60)	Province de la Kossi
2. Niangoloko (+22v)	spontanée (1982)	Province de la Comoé
3. Kompienga (1v:35m)	liée au barrage, réinstallation planifiée et spontanée (1983)	Province du Gourma
4. Autorité AVV		
a. Réétude d'étude		
Linoghin (6v:20m)	planifiée (1973)	Province d'Ouhritenga
Mogtedo-Bombore (7v:20m)	planifiée (1979)	Province du Ganzourgou
Mogtedo (6v:40m)	planifiée (1974)	Province du Ganzourgou
b. Réétude de cas d'étude		
Mogtedo V3 (1v:20m)	planifiée (1975)	Province du Ganzourgou
c. Rapadama (7v:6m)		
	assistée (1987)	Province du Ganzourgou
<b>GHANA</b>		
1. Vallée Volta rouge et plateau (2v:30m)	cyclique, spontanée (fin 19ème s.)	région supérieure est
2. Fumbisi-Yagoba-Soo Mankarigu ("Overseas") (4v:30m)	assistée (1985)	région supérieures ouest et est, région nord
3. Peuplements de Damongo (3v:30m)	planifiée (années 50)	région nord
4. Irrigation de Tono (2v:30m)	planifiée (années 80)	région supérieure est
<b>MALI</b>		
1. Yanfolila (5v:30m)	spontanée (années 70), assistée (1985)	Troisième Région
2. Selingue (3v:29m)	lié au barrage, planifiée et spontanée (fin années 70)	Troisième Région
3. Dioila (4v:30m)	spontanée (années 60)	Deuxième Région
4. Finkolo (3v:30m)	Ouvriers dans villages, ouvriers/plantation de thé (fin années 60)	Troisième Région
5. Tienfala (3v:9hh)	spontanée, ouvriers des chemins de fer (depuis début du siècle; continue)	
6. Manantali (14v:70hh)	liée au barrage, planifiée (1968/87)	Première Région (Kayes)
<b>TOGO</b>		
1. FED-Agbassa (3v:30hh)	planifiée (1972)	region de la Kara
2. Plaine du Mò (3v:30hh6v)	spontanée (années 70)	région centrale

*Note* : Les chiffres entre parenthèses qui suivent le nom des sites indiquent le nombre de villages dans chaque site où les interviews des ménages ont eu lieu, suivis par le nombre de ménages (m) dans chaque échantillon de site. Les chiffres précédés du signe + indiquent le nombre de villages supplémentaires dans les sites où des chefs et autres membres de la communauté ont été interviewés. Les données pour Manantali proviennent d'études antérieures portant sur ce projet (Horowitz, Koenig, Grimm et Kanate, à paraître)

cercose était hautement endémique dans ces deux régions. Depuis, bien qu'elles bénéficient du régime pluviométrique le plus élevé du pays, les installations y ont été nettement moins nombreuses que dans les autres vallées plus au nord. La construction du premier barrage hydroélectrique burkinabé à Kompienga a considérablement accéléré l'immigration vers ce bassin versant depuis 1983.

Le présent rapport est divisé en 12 chapitres suivis de 5 annexes. Le Chapitre 2 donne un aperçu général des bassins fluviaux, notamment de leurs ressources naturelles et des modes de peuplement passés, présents et projetés.

Une description des sites est donnée dans le Chapitre 3. Par ailleurs, il y est fait état des grandes similarités de comportement observées chez les migrants dans les quatre sites étudiés — similarités qui semblent se vérifier aussi bien dans les zones de peuplement planifié que dans les zones de peuplement spontané assisté. Ces comportements sont prévisibles et reflètent les modalités et les effets de l'adaptation des migrants au nouveau cadre social, écologique et économique.

Les chapitres suivants (4 à 12) analysent un ensemble de facteurs micro et macro-politiques qui influencent la façon dont les immigrés réagissent aux problèmes à chaque étape de la colonisation. Parmi ces facteurs, nous citerons :

- les politiques nationales en matière de prix et de subventions qui déterminent les prix perçus par les migrants et les paysans autochtones sur leur production agricole et animale (Chapitre 4);
- la perception des migrants et des autochtones concernant les droits fonciers locaux (Chapitre 5);

- la manière dont les populations locales perçoivent les possibilités de trouver à long terme des emplois extra-agricoles plus diversifiés;
- le profit et le risque associés aux nouvelles opportunités de cultures vivrières de rente et de cultures d'exportation (Chapitre 7);
- la proximité des marchés locaux et/ou le degré d'insertion économique et sociale dans ces marchés (Chapitre 8);
- l'intégration économique et sociale des migrants avec les populations hôtes et les éleveurs de la zone (Chapitre 9);
- la viabilité écologique à long terme des systèmes de production des colons (Chapitre 10); et
- l'efficacité des structures de gestion locales et nationales (Chapitres 11 et 12).

L'annexe 1 donne un aperçu sommaire de la méthodologie adoptée pour les travaux de recherche au Burkina. L'Annexe 2 fait un rappel de l'histoire politique de ce pays. Les Annexes 3 à 5 constituent un recueil de tableaux et de cartes supplémentaires.

#### Notes

1. Voir McMillan, Painter et Scudder, 1990; OCP, 1986; Hunting Technical Services, 1988a, 1988b, 1988c, 1988d; Van Raay et Hilhorst, 1981; Weitz, Pelley et Applebaum, 1978; Angel, 1985; Remy, 1973; Becker, 1985; Bharin, 1981; Couty, Marchal, Pelissier, Poussi, Savonnet et Schwarz, 1979; Dollfus, 1981; Raison, 1979, 1981, 1985; Nicolai et Laserre, 1981; Remy, 1968, 1973, 1975, 1981.

2. L'étude de la phase préparatoire a été menée par Hunting Technical Services, Ltd., (Royaume-Uni) en collaboration avec Organisation et Environnement (France).

# 2

## Aperçu général des bassins versants OCP

### Localisation et ressources naturelles

Le Programme de lutte contre l'onchocercose (OCP) englobe quatre-vingt pour cent du territoire du Burkina Faso, soit 235.000 km<sup>2</sup> (Hervouet et al., 1984 : 1). Dans cet ensemble, il a été estimé que 41.000 km<sup>2</sup> (17 pour cent) des terres situées dans les bassins fluviaux étaient inhabitées et inexploitées avant le démarrage du programme OCP en 1975 (ibid.) (Tableau 2.1; Cartes IBRD 23841).<sup>1</sup>

Les bassins fluviaux s'étendent sur deux grandes zones climatiques : une région nord-soudanienne avec une pluviométrie moyenne annuelle de 600–800 mm et une région sud-soudanienne avec une pluviométrie moyenne de 800–1.200 mm (Cartes IBRD 23842). Ces deux zones agroclimatiques

sont caractérisées par une pluviométrie monomodale et une saison sèche qui peut durer de 6 à 8 mois.

On estime, en règle générale, que les bassins fluviaux ont un potentiel en agriculture pluviale supérieur à celui des zones du plateau adjacent. C'est là aussi que se trouve la quasi-totalité des terres jugées aptes à la culture irriguée à grande échelle. Les ressources en eau et la végétation des vallées ont toujours occupé une place importante dans l'élevage en Afrique de l'Ouest — pour la pâture aussi bien que les transports entre les régions productrices enclavées du Niger, du Mali et du Burkina et la côte (Cartes IBRD 23843).

Ces bassins fluviaux ont été également une source primordiale de bois de chauffe et de maté-

**Tableau 2.1 Principaux bassins fluviaux du Burkina et estimation de la superficie de la zone d'intervention du Programme de lutte contre l'onchocercose**

<i>Bassins Fluviaux</i>	<i>Superficie (km<sup>2</sup>)</i>
Nakambe (ex-Volta blanche) et Nouhao	8.250
Nazinon (ex-Volta rouge)	3.900
Mouhoun/cours moyen (ex-Volta noire) et Bougouriba	6.100
Poni	2.150
Sourou	1.000
Kompienga	4.000
Sissili	3.000
Mouhoun/cours supérieur et inférieur	19.000
Total	47.400

Source : AVV, 1985 d:6

riaux de construction pour les villes grandissantes du Burkina. Quant aux autres ressources naturelles, seule une partie du potentiel d'hydro-électricité et de pêche a été exploité jusqu'ici. Un grand barrage hydro-électrique a été construit à Komienga, où des périmètres d'irrigation limités sont prévus. La construction d'un autre barrage offrant de plus grandes possibilités d'irrigation vient de commencer à Bagré. Un troisième est également en projet, à Noumbel, à la frontière avec le Ghana. La découverte récente de plusieurs petits gisements d'or dans la région du Nakambe et l'exploitation commerciale de l'important gisement de Fara Poura, dans la province de Sissili, ont attiré l'attention sur le potentiel minier de cette zone.

Dans les années 1950, la faible densité de population des bassins a permis de créer de vastes zones de forêts classées et de réserves de faune. Aujourd'hui, c'est dans les vallées fluviales que l'on trouve la plus forte concentration de réserves de faune et de forêts (Cartes IBRD 23844).

#### **Historique des modes de colonisation**

La pauvreté du plateau central du Burkina a été à l'origine d'une forte émigration par le passé.<sup>2</sup> Le mouvement migratoire le plus connu, au milieu des années 70, a été l'exode de jeunes gens vers les pays côtiers plus développés, comme la Côte d'Ivoire, où ils étaient engagés comme travailleurs migrants.<sup>3</sup> Un deuxième mouvement migratoire qui a pris de l'ampleur après la sécheresse de 1968-1973, a été celui de paysans Mossi partis s'installer dans les régions non Mossi de l'Ouest, plus fertiles et moins peuplées (Cartes IBRD 23845).<sup>4</sup>

Malgré leur faible densité de population par opposition à la considérable pression démographique du plateau voisin et leur pluviométrie plus élevée, les vallées fluviales désertées du Nakambe et du Nazinon n'ont attiré pratiquement aucune de ces migrations avant 1975. Des migrants ont occupé des terres dans les environs du Mouhoun, mais pas dans les zones situées à proximité immédiate du fleuve, plus touchées par l'onchocercose.

Bien que l'onchocercose ait été un obstacle majeur au peuplement des bassins fluviaux du Burkina, elle est loin d'être le seul facteur en cause. Certaines régions sont caractérisées par un socle précambrien, connu pour être peu aquifère, ce qui rend l'approvisionnement en eau potable

problématique (Berg et al., 1978 : 14). Une série d'épidémies (précédée de captures d'esclaves et de guerres au 19<sup>e</sup> siècle) a déferlé sur les vallées des Volta blanche et rouge dans les années 1940 et contribué au dépeuplement de certaines zones. D'après les études contemporaines, l'onchocercose n'aurait fait que parachever les ravages provoqués par les épidémies et les guerres en décimant les poches de population que ces dernières avaient laissées dans leur sillage (Hervouet, 1978).

D'autre part, les premières études ont sans doute surestimé la superficie totale des terres disponibles dans les vallées, sous prétexte qu'elles n'étaient pas occupées et que le sol y était d'assez bonne qualité (c'est-à-dire sans affleurement rocheux, carapace latéritique et gravillons en surface ou avec un profil très peu profond) (Berg et al., 1978 : 14). De nombreuses vallées sont sujettes à des inondations fréquentes et/ou souffrent d'excès d'eau (ibid. : 15). Les lourds vertisols, qui prédominent dans la zone des bassins, sont aussi difficiles à travailler avec une simple houe à manche (ibid.).

L'existence de ces entraves traditionnelles à la colonisation ne diminue pas cependant pour autant l'importance du fléau de l'onchocercose. On a donc supposé que le taux de migration spontanée vers les vallées augmenterait dès que les traitements larvicides commenceraient.

#### **Premiers efforts de mise en valeur planifiée des bassins versants OCP**

Afin de maîtriser les flux de migration prévus dans les bassins versants jusque-là sous-peuplés, le Gouvernement du Burkina a créé une agence spéciale, l'Autorité des aménagements des vallées des Volta (AVV). Par décret présidentiel, l'AVV s'est vu confier la responsabilité exclusive de près de 30.000 km<sup>2</sup> dans les bassins fluviaux les moins peuplés appelés à être colonisés (Cartes IBRD 23842). Théoriquement, ce mandat annulait toute revendication foncière préexistante.

Le premier programme AVV était axé sur la conception et la création de blocs de colonisation pilotes dans les bassins fluviaux du nord qui présentaient un potentiel agricole élevé et où quelques projets spéciaux d'irrigation et de plantations industrielles avaient été mis en place. Les premières installations de populations ont eu lieu dans les bassins du Nakambe et du Nazinon (Cartes IBRD 23842).

## Typologie des modes de colonisation et des mouvements migratoires : 1974-1990

### Migration spontanée et migration organisée

Le gouvernement et les bailleurs de fonds ont prédit, à juste titre, que la maîtrise de l'onchocercose accroîtrait les flux migratoires de type rural-rural vers le sud. Leur erreur a été de croire que les migrations rurales spontanées pourraient être dirigées et contrôlées dans le cadre d'un programme centralisé d'installations organisées.

Dès 1979, le rythme des migrations spontanées était tel que l'AVV n'était plus en mesure de financer et de créer des zones de colonisation planifiée en nombre suffisant. Dès 1983, les études montraient que l'accroissement des espaces cultivés dans les bassins fluviaux du Burkina était imputable, à plus de 80 pour cent, aux migrants spontanés (Figure 2.1). Le taux aurait été encore plus élevé si la recherche avait également porté sur les bassins du Mouhoun et de la Comoé où n'intervenait pas l'AVV.

### Installations spontanées de cultivateurs

Bien que la lutte antilarvaire ait remporté un succès égal dans tous les bassins fluviaux du

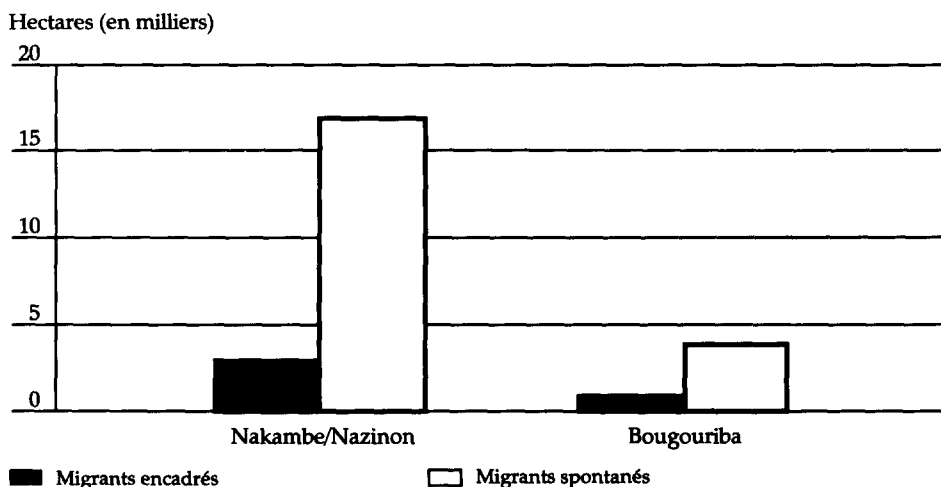
Burkina, il existe de sensibles différences inter et intra-régionales dans la dynamique d'occupation des sols depuis le début des pulvérisations en 1974. Par exemple, les migrations n'ont pas eu la même ampleur au nord et au sud du 11e degré de latitude nord (Tableau 2.2). Dans la zone des bassins fluviaux du nord, les installations de popula-

**Tableau 2.2 Evolution des superficies cultivées dans les principaux bassins versants, 1975-1983**

Bassin	Espace cultivé	
	en 1975 (%)	en 1983 (%)
<b>I. Nord du 11°</b>		
Nakambe (ex-Volta blanche)	9,2	29
Nazinon (ex-Volta rouge)	8,1	28
Mouhoun (ex-Volta noire)	3,0	15,7
Affluents du Mouhoun	4,1	24,7
<b>II. Sud du 11°</b>		
Bougouriba	9,9	13,1
Comoé-Leraba	5,2	15,9

Source : Hervouet, Clanet, Paris et Some, 1984:5.

**Figure 2.1 Evolution des superficies cultivées par les migrants encadrés et spontanés, 1974-1983**



Source: Hervouet, Clanet, Paris et Some 1984:16 (Annexe III).

tions se sont faites à une cadence beaucoup plus rapide le long du Mouhoun et de ses affluents (en hausse d'un facteur de 6) que dans les vallées du Nakambe et du Nazinon dans le centre-sud (en hausse d'un facteur de 3). Ceci est dû en grande partie aux potentialités énormes du bassin du Mouhoun en matière de production cotonnière (Tableau 2.2; Hervouet et al., 1984 : 4).

Le pourcentage de terres défrichées entre 1974 et 1983 a été plus faible dans les bassins de la Bougouriba et de la Comoé-Leraba, régions plus éloignées des zones de peuplement du plateau central et offrant moins de perspectives de culture commerciale du coton (Paris, 1980, 1983; Clanet, 1983).

Le taux d'occupation des sols dans un même bassin et dans des conditions écologiques identiques varie selon le groupe ethnique. Ainsi, les gains de superficies cultivées ont été plus élevés parmi les Bissa et les Naka que parmi les Dagara, les Birifor, les Wiile et les Lobi (Hervouet et al., 1984).<sup>5</sup>

La dynamique d'occupation des sols dans un bassin donné a été aussi fortement conditionnée par l'existence d'investissements gouvernementaux ciblés, qu'il s'agisse des colonisations organisées par l'AVV, des programmes régionaux de promotion de la culture commerciale du coton, de la construction de routes goudronnées ou de projets spécifiques comme la construction du barrage de Kompienga et le projet AVV de reboisement de Wayen (Hervouet et al., 1984). En général, les villages qui ont attiré le plus de migrants sont situés à proximité des axes routiers et/ou de marchés dynamiques et de centres administratifs.

#### *Migrations de pasteurs-éleveurs*

Les éleveurs et leurs troupeaux représentent un pourcentage important des déplacements migratoires vers les vallées. Avant que l'onchocercose ne soit combattue, les bassins fluviaux se trouvaient déjà sur le parcours des cycles de transhumance des éleveurs FulBe du plateau central. Pendant la saison des pluies, les pasteurs amenaient les animaux dans les vallées pour les maintenir à distance des champs cultivés. Avec l'implantation croissante d'agriculteurs dans les vallées, un plus grand nombre de FulBe ont été attirés dans ces zones pour y travailler comme bergers et garder les troupeaux de cultivateurs. D'autres FulBe sont venus s'installer en masse dans les zones avoisinantes des points d'eau naturels ou aménagés. Un quatrième courant mi-

gratoire pastoral a été amorcé tout récemment à la suite du refoulement d'éleveurs, soi-disant burkinabé, du Ghana et, dans une moindre mesure, de la Côte d'Ivoire. Un grand nombre de ces FulBe rapatriés se sont dirigés vers les vallées.

#### **Autres obstacles physiques, démographiques et sociaux**

Une analyse des tendances migratoires révèle que la simple disponibilité de terres ne constitue pas, loin de là, le seul critère de choix du lieu d'implantation. Les zones OCP sont souvent isolées; elles ne sont pas approvisionnées en eau potable et sont affectées par des maladies humaines et animales autres que l'onchocercose. Les arrivées massives d'immigrants peuvent aussi soulever des problèmes de sécurité foncière (voir Chapitre 4). Tous ces paramètres nuisent au niveau de vie des migrants et compromettent les chances de succès d'un système économique diversifié basé sur l'agriculture, l'élevage et les emplois extra-agricoles. En outre, la situation géographique de nombreux bassins fluviaux du Burkina, à proximité de frontières internationales, les rend particulièrement vulnérables aux problèmes économiques et sociaux des pays voisins.

#### *Isolément*

A l'exception de quelques zones situées à proximité d'importantes agglomérations urbaines, les bassins fluviaux du Burkina tendent à être isolés. Cet isolement prend diverses formes. En raison de la faible démographie qui les a toujours caractérisés, les bassins versants sont souvent éloignés des préfectures et des sous-préfectures, ainsi que des services connexes de santé, d'éducation et de vulgarisation. De nombreuses zones ne possédaient pas de grands marchés régionaux avant 1974 et, de ce fait, étaient mal intégrées dans les circuits commerciaux nationaux.

Toujours en raison de la faible densité démographique, les bassins sont généralement mal desservis par les grands axes routiers et les routes secondaires. Il existe, par exemple, des routes non goudronnées entre les principaux centres de production du bassin du Mouhoun, comme Solenzo, et les centres urbains de Bobo-Dioulasso et Ouagadougou, mais elles sont difficilement praticables. Avant la création d'un service d'autobus bi-hebdomadaire, les transports publics prenaient jusqu'à deux jours pour assurer la liaison entre

Solenzo et Ouagadougou. Même aujourd'hui, les frais de transport des marchandises en gros sont élevés et affectent les prix au producteur. En 1983, il fallait encore toute une journée pour couvrir les 100 km qui séparent Fada N'Gourma, la capitale provinciale à l'est, du site actuel du barrage, au sud-est du bassin de la Kompienga.

Les ponts constituent un autre problème. En saison pluvieuse, avec la montée du niveau des eaux, des régions entières peuvent se retrouver isolées. La route reliant Fada à Kompienga reste impraticable pendant plusieurs jours après de grosses pluies. Si des ponts sont détruits, comme ce fut le cas dans les zones d'installations organisées du secteur de Mogtedo en 1977, les distances à couvrir pour se rendre dans les grands marchés peuvent tripler ou quadrupler.

#### *Pénurie d'eau potable*

La pénurie d'eau potable semble être l'une des principales raisons du faible peuplement initial des zones d'occupation organisée de l'AVV, à l'est de Ouagadougou. Les formations géologiques existantes exigent des forages profonds de 40 à 50 mètres pour obtenir de l'eau potable. Avant la création des zones AVV, les points d'eau permanents étaient peu nombreux, si bien que les implantations spontanées de migrants ont eu tendance à se regrouper au voisinage immédiat des colonies organisées qui disposaient de puits. Même en utilisant des équipements perfectionnés, l'AVV n'a pas toujours réussi à réaliser de nouveaux forages. Les forêts aux alentours des implantations AVV sont parsemées de puits abandonnés qui n'ont jamais fonctionné ou qui se sont taris. Aujourd'hui, un grand nombre des puits rentables qui ont été forés entre 1974 et 1977, au moment de la création des colonies organisées, commencent à s'assécher; beaucoup de pompes vieillissent et ont besoin d'être remplacées — à un coût qui peut atteindre 500.000 FCFA. Dans le même temps, la demande en eau a augmenté d'une part à cause du nombre croissant de cultivateurs et d'éleveurs spontanés qui se sont établis en bordure des installations organisées, et de l'autre à cause de l'accroissement des troupeaux des colons AVV. Dans certains cas, les colons ont réussi à recueillir des fonds pour les réparations et le remplacement des pompes usées. Les coûts sont néanmoins élevés et reviennent en général à la charge des petits villages de 25 à 50 familles, dans la mesure où les tentatives de faire contri-

buer les migrants spontanés à la maintenance des puits n'ont pas eu beaucoup de succès.

#### *Autres problèmes de santé*

En dehors de l'onchocercose, diverses maladies humaines et animales sont associées aux bassins versants OCP. Les zones d'onchocercose semblent se superposer aux zones de trypanosomiase bovine (maladie du sommeil). Comme le bassin du Gason est peu peuplé, on ne connaît pas toujours les risques de maladie qui y existent. Ainsi, en 1978, l'eau potable d'un des premiers villages planifiés de l'AVV a été contaminée par un mystérieux virus inconnu à Mogtedo. L'emplacement original du village fut finalement abandonné, mais tous les habitants ainsi que le personnel d'encadrement agricole présentaient déjà des excroissances douloureuses sur les bras et les mains.

Les nouveaux migrants installés dans les bassins versants ne connaissent ni les plantes médicinales ni les guérisseurs locaux. Ils sont aussi vulnérables à un ensemble de risques nouveaux. L'énorme travail physique que requiert le défrichage des terres peut les affaiblir et les mettre à la merci de multiples maladies et accidents. Les serpents et les animaux sauvages constituent un autre problème. Pendant la campagne de 1989-1990, deux paysans dans notre enquête économique ont été mordus par des serpents. Tous deux ont survécu, mais l'un d'eux a été hospitalisé pendant une semaine puis confiné chez lui pendant une période de convalescence douloureuse de plusieurs mois. La priorité est donnée aux risques de santé; à preuve, l'une des premières initiatives prises par les nouveaux colons dans les périmètres AVV a été d'organiser une réunion afin d'identifier ceux qui connaissaient des traitements contre les morsures de serpent ou les piqûres de scorpion et d'autres maladies (McMillan 1983).

#### *Proximité des frontières internationales*

De nombreuses zones OCP, au Burkina, sont situées dans des régions frontalières politiquement sensibles. Certaines, comme la vallée de la Kompienga, bordent plusieurs pays (Ghana, Bénin et Togo). Les bassins de la Leraba et de la Comoé sont situés dans la zone frontalière avec la Côte d'Ivoire; les bassins de Po et de la Nouhao sont proches du Ghana.



Sur le plan des avantages, lorsque les frontières internationales coïncident avec des routes goudronnées ou praticables en toute saison, on voit, généralement, se créer des centres commerciaux florissants dans les zones de passage frontalier, comme à Po et à Niangoloko. Sur le plan des inconvénients, la proximité d'une frontière internationale introduit de nouvelles incertitudes dans les plans d'aménagement nationaux, régionaux et locaux. Par exemple, dans le secteur de Komienga, les programmes de lutte contre les maladies du bétail ont été handicapés par une situation épidémiologique instable du fait que les programmes correspondants dans les pays voisins (Ghana, Bénin et Togo) étaient de niveau inégal.

Les zones frontalières subissent aussi les contrecoups des mutations économiques et sociales des pays voisins. Ainsi, en 1988, l'expulsion soudaine d'éleveurs du Ghana a entraîné un repli sur la ville de Komienga et le bassin de la Komienga. Ce brusque afflux de pasteurs accompagnés de leurs troupeaux a accru la pression sur les ressources et les systèmes fonciers traditionnels d'une zone par ailleurs déjà sollicitée par la vague d'immigration qui a suivi la construction du barrage de Komienga.

La récession économique récente en Côte d'Ivoire a eu un impact similaire sur la région de Niangoloko. De plus en plus de migrants reviennent au Burkina et s'installent dans les bassins de la Comoé et de la Leraba au lieu de retourner dans la région du plateau. De plus, ce marasme économique a conduit à des conflits armés entre éleveurs et agriculteurs, et obligé des milliers d'éleveurs, soi-disant burkinabé, à partir précipitamment, abandonnant parfois leurs animaux.

#### **Prévisions des flux migratoires : 1990-2000**

L'étude de cas met en évidence, de manière générale, un ralentissement de l'immigration vers les zones moins isolées du nord, près de Solenzo et des périmètres AVV, qui ont connu une période de repeuplement actif à partir du début des années 70. En raison de la plus forte densité démographique, les nouveaux arrivants ont de plus en plus de difficulté à obtenir de bonnes terres. Dès lors, contrairement aux premiers colons, les facteurs qui incitent désormais les migrants à s'installer dans une région sont souvent liés aux opportunités d'emploi extra-agricoles ou au désir de rejoindre des parents partis avant eux.

L'inflexion des courants migratoires chez les pasteurs est l'un des signes avant-coureurs que les zones de colonisation sont saturées. Les récentes recherches du PNGTV (Programme national pour la gestion des terroirs villageois, aujourd'hui appelé PNGT, ou Programme national pour la gestion des terroirs) confirment nos observations, à savoir que l'immigration des éleveurs est en train de se réorienter des bassins versants nord du Mouhoun, du Nakambe et du Nazinon vers les bassins versants sud de la Leraba, de la Comoé et de la Komienga — bassins où il n'y a pas eu de nette augmentation des défrichages de forêts et des installations de populations durant les 10 premières années du programme OCP.

Bien que l'immigration vers les bassins du sud ait été assez faible dans l'ensemble, nous pouvons prévoir que le rythme de colonisation des nouvelles terres s'accélénera fortement au cours des dix prochaines années. C'est la tendance générale qui se dégage clairement des résultats du recensement de 1985; ceux-ci révèlent que ce sont les provinces du sud qui connaissent le taux d'immigration le plus élevé, à l'exception de la province autour de Ouagadougou. Au niveau local, notre prévision se fonde sur nos deux enquêtes régionales et sur celle d'Agrotechnik (1989) qui montrent un net essor de l'immigration dans le voisinage des sites d'étude de Komienga et de Niangaloko. Le déclin des perspectives d'emploi en Côte d'Ivoire aura des conséquences particulièrement importantes pour le Burkina.

Près d'un million de Burkinabé vivaient en Côte d'Ivoire en 1985, où la plupart travaillaient dans les plantations industrielles. Avec la chute des cours du cacao, l'exode saisonnier n'est plus une option rentable. Nous pouvons nous attendre à des retours massifs d'émigrés burkinabé, mais il serait naïf de penser qu'un grand nombre d'entre eux — en particulier ceux qui ont vécu longtemps en Côte d'Ivoire — retourneront s'installer dans les régions pauvres du plateau Mossi. Nous pouvons aussi supposer que les moindres perspectives à l'étranger encourageront les jeunes agriculteurs et éleveurs à entreprendre des activités commerciales dans les bassins versants OCP ou à renforcer la main-d'oeuvre de leurs familles élargies. Si de nouvelles possibilités de travail peuvent se présenter au Ghana, elles n'entraîneront probablement pas d'inflexion spectaculaire des mouvements de main-d'oeuvre étrangère, du moins à court terme.

## Incidences sur les politiques

En résumé, si le manque d'opportunités économiques dans la région fortement peuplée du plateau Mossi est sans doute le principal moteur de l'émigration vers les vallées, le choix d'une nouvelle zone d'implantation dépend de nombreux autres facteurs. L'existence d'infrastructures, la possibilité de faire de l'élevage, le type et le niveau des services de vulgarisation agricole, les opportunités en matière d'activités extra-agricoles lucratives, la présence de parents ou d'autres personnes de la même région d'origine, de même que les disponibilités en terres "neuves", sont autant de pôles d'attraction.

Dans chaque sous-région, les villages qui ont attiré de nombreux colons paysans répondaient aux caractéristiques suivantes : (1) terres disponibles, (2) concentration de migrants originaires de la même région et (3) possibilité de faire du commerce. Les zones les plus peuplées étaient celles qui répondaient à ces trois caractéristiques et qui offraient, en outre, des possibilités de culture commerciale du coton.

Ces mouvements migratoires prévisibles ont un certain nombre d'implications pour les décideurs.

### *Tenir compte des obstacles autres que l'onchocercose au développement rural*

Les planificateurs doivent tenir compte de tous les facteurs susceptibles d'influencer ou d'entraîner le développement d'une région, y compris l'isolement, les risques de santé et le manque d'eau. A ne pas tenir compte de ces facteurs ou des risques élevés et de l'insécurité associés à la proximité d'une frontière importante, ils risquent de compromettre l'efficacité de la planification du développement. Dans le pire des cas, cela peut entraîner les décideurs à promouvoir des projets qui peuvent mettre en danger la vie même des populations.

### *Développer de meilleurs moyens de prévision des flux migratoires*

Les recensements nationaux se font, en général, tous les dix ans. Cependant, les rythmes d'occupation des sols et les modes d'exploitation des terres peuvent changer radicalement en moins de cinq ans. Par conséquent, il faudrait que les programmes d'aménagement comme le PNGT éla-

borent des méthodes plus rentables de prévision des tendances migratoires.

Les entretiens que nous avons eus avec les paysans nous ont beaucoup appris. Dans la plupart des cas, leurs perceptions se sont avérées justes et généralement bien en avance sur nos propres analyses. Ainsi, les migrants à Kompienga avaient prédit qu'un pourcentage important des travailleurs immigrés resteraient après l'inauguration du barrage. La réalité leur a donné raison. Les colons interrogés ont aussi déclaré que de nombreux agriculteurs émigreraient vers la zone de Bagré pendant la saison sèche de 1989-1990, mais retourneraient à Kompienga pour la saison des cultures en 1990. Ils pensaient, en effet, que les autochtones Bissa près de Bagré seraient bien moins hospitaliers à l'égard des travailleurs et des cultivateurs immigrés que les Gourmantché près de Kompienga. Contrairement à ces derniers, les Bissa, dans la région de Bagré, vivent souvent dans de vastes habitats à forte densité de population où les bonnes terres agricoles commencent peut-être déjà à manquer. Là encore, les prédictions des migrants se sont révélées exactes.

Nous avons pu aussi obtenir des informations utiles auprès des représentants des migrants et des chefs des villages d'accueil en ce qui concerne les noms, la taille approximative des familles et la durée d'installation des ménages agricoles immigrés. Il nous a été plus difficile d'obtenir le même genre de renseignements sur les éleveurs immigrés. L'analyse de ces données peut néanmoins aider les décideurs à quantifier les tendances inter et intra-régionales du peuplement.

### *Sélection des sites prioritaires bénéficiant de l'aide gouvernementale*

Etant donné les préférences marquées des migrants pour les zones non isolées, situées à proximité de routes, de marchés établis et de centres administratifs, nous recommandons que les gouvernements donnent la priorité au développement des régions qui accueillent déjà des colons (McMillan, Painter et Scudder 1990).

Des programmes spécifiques seront nécessaires pour développer les zones de barrage à potentiel élevé comme les bassins versants de la Kompienga et de la Bagré ou les zones reculées des bassins de la Comoé et de la Leraba, où l'on peut prévoir de futures implantations de migrants. Il faudra, néanmoins, procéder à une planification minutieuse pour assurer le finance-

ment continu des services publics essentiels (services médicaux, approvisionnement fiable en eau potable, programmes de maintenance, conditions acceptables de santé humaine et animale), qui sont traditionnellement fournis par les populations locales déjà établies et/ou par les agglomérations situées à proximité.

#### *Installations assistées-guidées dans les zones saturées*

Nos recherches confirment les conclusions du PNGT selon lesquelles certains villages des bassins versants les plus favorisés sont en voie de saturation. Par conséquent, il serait souhaitable que les programmes d'aménagement rural comme le PNGT envisagent des actions de développement dans les villages avoisinants moins peuplés. Ce type d'installation "guidée" et assistée devrait inciter les colons nouvellement arrivés (qui ont obtenu des exploitations à rendement médiocre) à quitter les villages surchargés de la zone. Cela permettrait alors à ces communautés plus anciennes de réaménager leurs plans d'utilisation des terroirs villageois. Cependant, ici encore, pour ce type d'investissement ciblé, il faudra, avant d'encourager les populations à se déplacer, examiner toutes les autres raisons pour lesquelles les villages moins peuplés n'ont pas été colonisés antérieurement.

#### Notes

1. Exception faite de quelques grandes communautés Bissa dans la vallée du Nakambe (Hervouet 1977) et des villages Dagara dans la vallée du Mouhoun (Paris 1980, 1983). En étudiant ces anomalies, les chercheurs ont trouvé que l'onchocercose ne présente généralement pas une menace lorsque les densités de population sont supérieures à 50 habitants au km<sup>2</sup> (Hervouet et al., 1984; Remme et Zongo, 1989).
2. Le Burkina Faso a l'une des densités de population rurale les plus élevées d'Afrique de l'Ouest, dont plus de la moitié est concentrée dans le plateau central (Cartes IBRD 23841). La plupart des paysans du plateau ont été et continuent à être dépendants de l'agriculture pluviale extensive. A cause des fortes densités de population, la plupart des paysans du plateau ont été forcés de réduire le cycle de jachère nécessaire à la reconstitution des sols. Ceci a eu un effet négatif sur la fertilité et les rendements des sols et a rendu les paysans plus vulnérables aux longues sécheresses périodiques (voir, par exemple, de Wilde et al., 1967; Barrett et al., 1983; Broekhuysse, 1974, 1982a, 1982b; Rey, 1980; Nagy, Sanders et Ohm, 1987).
3. Songre 1973; Deniel 1967; Gregory 1974; Coulibaly et al., 1980.
4. Conde 1978; Capron et Kohler 1975; Remy 1973; Marchal 1975; Lahuc 1979; Lesselingue 1975; Ancey 1974; Izard et Izard-Hertier 1958; Izard-Hertier et Izard 1958; Queant et Rouville 1969; Kohler 1968, 1972; Benoit 1973a, 1973b; Bakyno 1989; Terrible 1979.
5. On a expliqué le fait que certains groupes ethniques ne sont pas intéressés par la recolonisation des bassins limitrophes de leur région d'origine par leur mode traditionnel d'habitats dispersés et de pratiques culturales extensives, qui les ont rendus vulnérables à l'onchocercose dans le passé (Hervouet, 1980).

# 3

## Typologie des modes d'installation et dynamique de l'occupation des vallées

Les modes d'installation de populations dans les bassins versants du Burkina sont définis en fonction du degré d'intervention des organismes de développement gouvernementaux ou non gouvernementaux dans le processus de colonisation (Figure 3.1).

### Immigration dans les sites d'étude : exemples de types d'installation

Les sites de l'étude de cas sont représentatifs des principaux modes de colonisation et des types d'intervention de l'Etat dans différentes zones écologiques et climatiques (Cartes IBRD 23846).

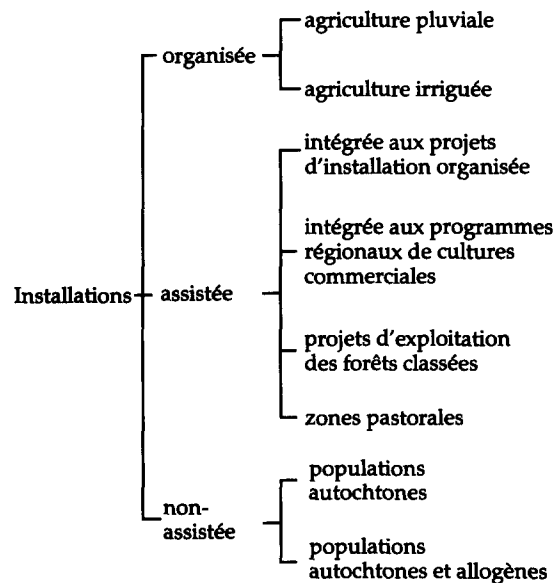
#### *Anciennes installations organisées et programme expérimental de peuplement assisté à l'AVV-UP1*

La première étude de cas couvre trois blocs d'installation organisée créés par l'AVV dans le bassin versant du Nakambe, à l'est de Ouagadougou : Linoghin, Mogtedo, et Mogtedo-Bombore. Depuis 1983, ces installations sont administrées en tant qu'unité de planification 1 (UP1) dans le cadre du nouveau modèle d'administration décentralisée de l'AVV (voir Chapitre 11).

Avec une pluviométrie annuelle de 700 mm, l'AVV-UP1 n'a qu'un potentiel agricole moyen en matière de culture pluviale intensive. Ceci veut dire que les bassins versants présentent les mêmes contraintes de pluviométrie faible et variable que la zone avoisinante du plateau central d'où sont partis les colons actuels de l'UP1. Ils ont,

néanmoins, des terres alluviales plus abondantes et des sols naturellement plus fertiles que le plateau.

Figure 3.1 Modes d'installation et types d'interventions gouvernementales et non gouvernementales



Source: McMillan, Painter et Scudder 1990.

Avant la création des premières installations de l'AVV en 1973, l'immigration était faible dans la région. Depuis, la zone autour des blocs AVV a vu l'arrivée non seulement des migrants encadrés mais aussi d'un nombre considérable de paysans et de pasteurs immigrés spontanés (Figure 3.2).

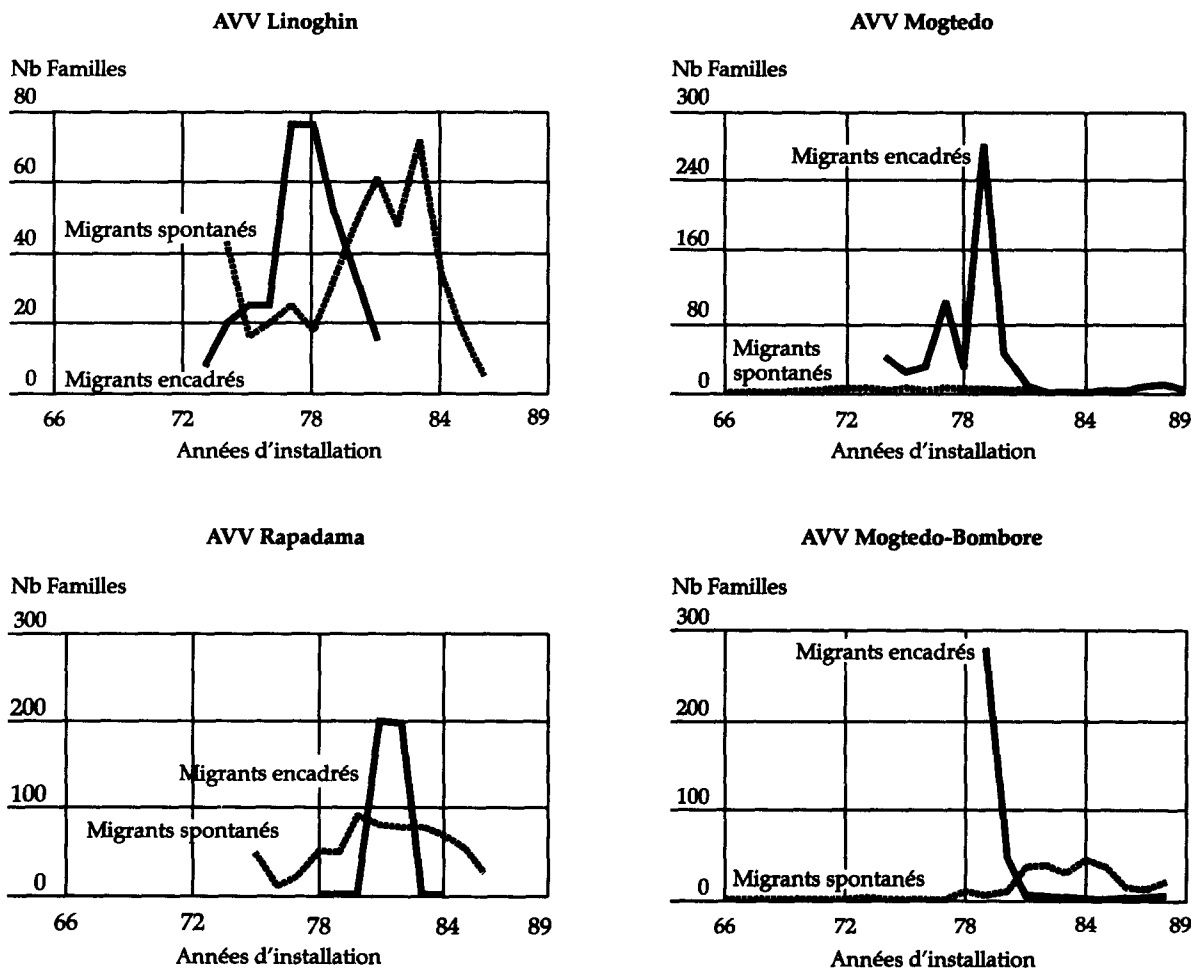
En janvier 1988, l'AVV a démarré un programme expérimental en vue d'incorporer les migrants spontanés dans les groupements villageois de gestion des terroirs et les faire bénéficier des services de vulgarisation agricole basés à Rapadama, une colonie planifiée voisine (voir Chapitre 11).

Une étude moins exhaustive a analysé l'impact socio-économique de ce programme. De plus, nous avons également interrogé un petit échantillon de pasteurs récemment installés dans la nouvelle zone agro-pastorale de Gadeghin, qui jouxte les installations organisées de Rapadama.

*Anciennes installations spontanées et programme expérimental de peuplement assisté à Solenzo*

Le second site d'étude, Solenzo, est situé, comme l'UP1, dans la frange septentrionale de la zone où

**Figure 3.2 Evolution du nombre de migrants encadrés et migrants spontanés dans les blocs d'installation organisée par l'AVV à Linoghin, Mogtedo, Mogtedo-Bombore, et Rapadama**



Données incomplet après 1985.  
Source: AVV 1985c.

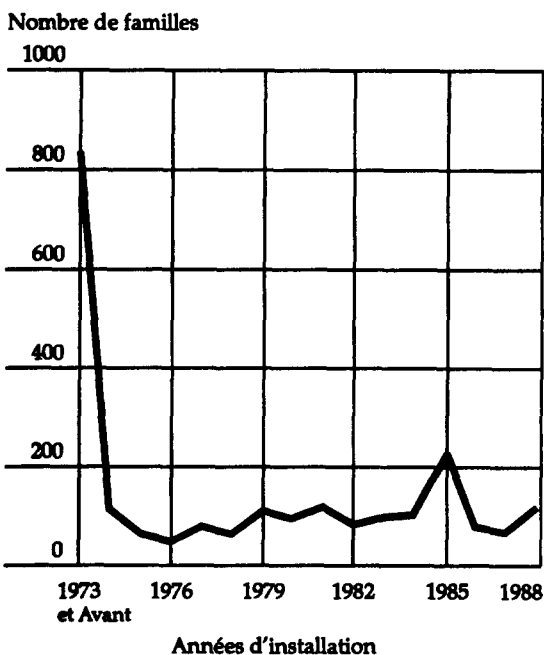
l'onchocercose était hautement endémique avant 1974. La zone a une plus grande pluviométrie et des sols lourds qui sont mieux adaptés à la culture du coton que ceux des périmètres de l'AVV. Solenzo est une extension récente vers le nord du "boom cotonnier" qui a démarré dans le sud-ouest dans les années soixante. Depuis 1970, le sous-secteur de Solenzo voit affluer des migrants spontanés à un rythme rapide et enregistre, par ailleurs, de bons rendements agricoles avec un taux d'utilisation d'intrants (engrais, insecticides) relativement élevé (Figure 3.3).

Le flux d'immigration continu, conjugué à la culture extensive pratiquée par la plupart des migrants, conduit à une surcharge des sols occupés. La baisse constante de la fertilité, due à l'épuisement des matières organiques, inquiète particulièrement les planificateurs. Les techniques culturales intensives qui supposent l'utilisation de fumier et le recyclage des résidus de cultures ont

eu un succès limité. Les autorités locales pensent qu'en l'absence de sécurité foncière, les paysans migrants ont préféré exploiter le plus de terres possible plutôt que d'adopter des pratiques culturales intensives de conservation des sols (CRPA du Mouhoun, 1988).

Dans le cadre d'une intensification des cultures cotonnières à haut rendement, le CRPA a lancé trois projets pilotes de gestion des espaces villageois en 1988 (CRPA du Mouhoun, 1988, 1989d, 1990a; Kafondo, 1987). Ces projets ont pour but d'aider les paysans à mettre en place des institutions locales viables (comités de gestion des terroirs villageois) dont le rôle est de définir les modalités d'occupation et d'utilisation des sols, avec un minimum d'intervention des pouvoirs publics. Le programme espère atteindre cet objectif à travers une limitation volontaire de la superficie totale que les paysans sont autorisés à cultiver, la vulgarisation agricole et une réglementation plus stricte (mais non restrictive) des conditions d'accès à la terre pour les nouveaux arrivants. Les études préliminaires du programme pilote de colonisation assistée ont commencé en 1988. L'un des projets pilotes est situé à Daboura, l'un des deux villages du Solenzo couverts par notre enquête économique.

**Figure 3.3 Evolution du nombre de migrants chefs de familles (hommes) dans le sous-secteur de Solenzo, 1989**



Source: Nana 1989c.

*Installations spontanées récentes liées à un projet de développement spécifique : le barrage de Kompienga*

La région de la Kompienga illustre parfaitement l'impact que des projets spécifiques (plantation forestière industrielle, construction d'un axe routier ou barrage hydroélectrique) peuvent avoir sur les mouvements migratoires spontanés. Jusqu'à ces derniers temps, l'immigration spontanée en direction du bassin de la Kompienga était sporadique. Les populations autochtones Gourmantché qui vivent dans des habitats dispersés et claisemés, ont généralement évité de cultiver dans les bas-fonds et les bassins fluviaux infestés par la simolie. Avant que les travaux de construction du barrage ne commencent, les centres commerciaux et les activités de production qui sont généralement des pôles d'attraction pour les migrants étaient très limités dans la zone.

La construction d'une route reliant la capitale provinciale de Fada N'Gourma au site proposé pour la construction du barrage a accéléré considérablement l'immigration vers le bassin ver-

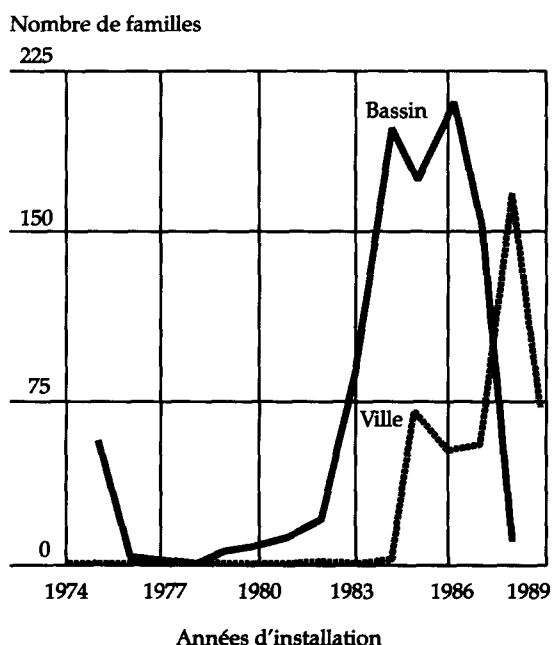
sant, au milieu des années 80 (Figure 3.4). Une deuxième vague d'immigration, plus limitée, a amené des populations Mossi qui se sont installées dans les villages contigus au futur chantier, près du nouvel axe routier (Figure 3.5). A la différence des autochtones Gourmantché et des premiers migrants Yansé, les nouveaux colons Mossi ont eu tendance à s'installer à proximité des cours d'eau et des bas-fonds (Figure 3.5). La région a connu une troisième vague d'immigration, "organisée" cette fois, d'ouvriers de construction qualifiés en provenance d'Europe, du Canada et d'autres parties de l'Afrique, suivie de l'arrivée spontanée d'un grand nombre de migrants non qualifiés. Commerçants et agriculteurs ont emboîté le pas aux ouvriers, en espérant subvenir à leurs besoins en alimentation et en services.

La plupart des ouvriers sont partis avant ou tout de suite après l'inauguration officielle du barrage en avril 1989. Leur départ a coïncidé

avec une quatrième vague d'immigration en direction de l'ancien chantier de construction du barrage, devenu la ville de Kompienga (Figure 3.4). Contrairement aux premiers immigrants, ces nouveaux arrivants étaient, pour la plupart, des cultivateurs attirés par les possibilités de culture irriguée de saison sèche. En août 1989, la ville de Kompienga comptait 3.239 habitants, fonctionnaires non compris. Quatre-vingt dix-huit pour cent d'entre eux s'étaient installés depuis 1985 (Figure 3.4). Seulement 63 (15 pour cent) des chefs de famille interrogés ont indiqué qu'ils avaient travaillé pour le barrage, et 310 (75 pour cent) ont signalé l'agriculture ou la production animale comme activité principale.

*Nouvelles installations spontanées dans des bassins versants comprenant de vastes étendues de forêts classées : le sous-secteur de Niangoloko et la forêt classée de Toumousseni*

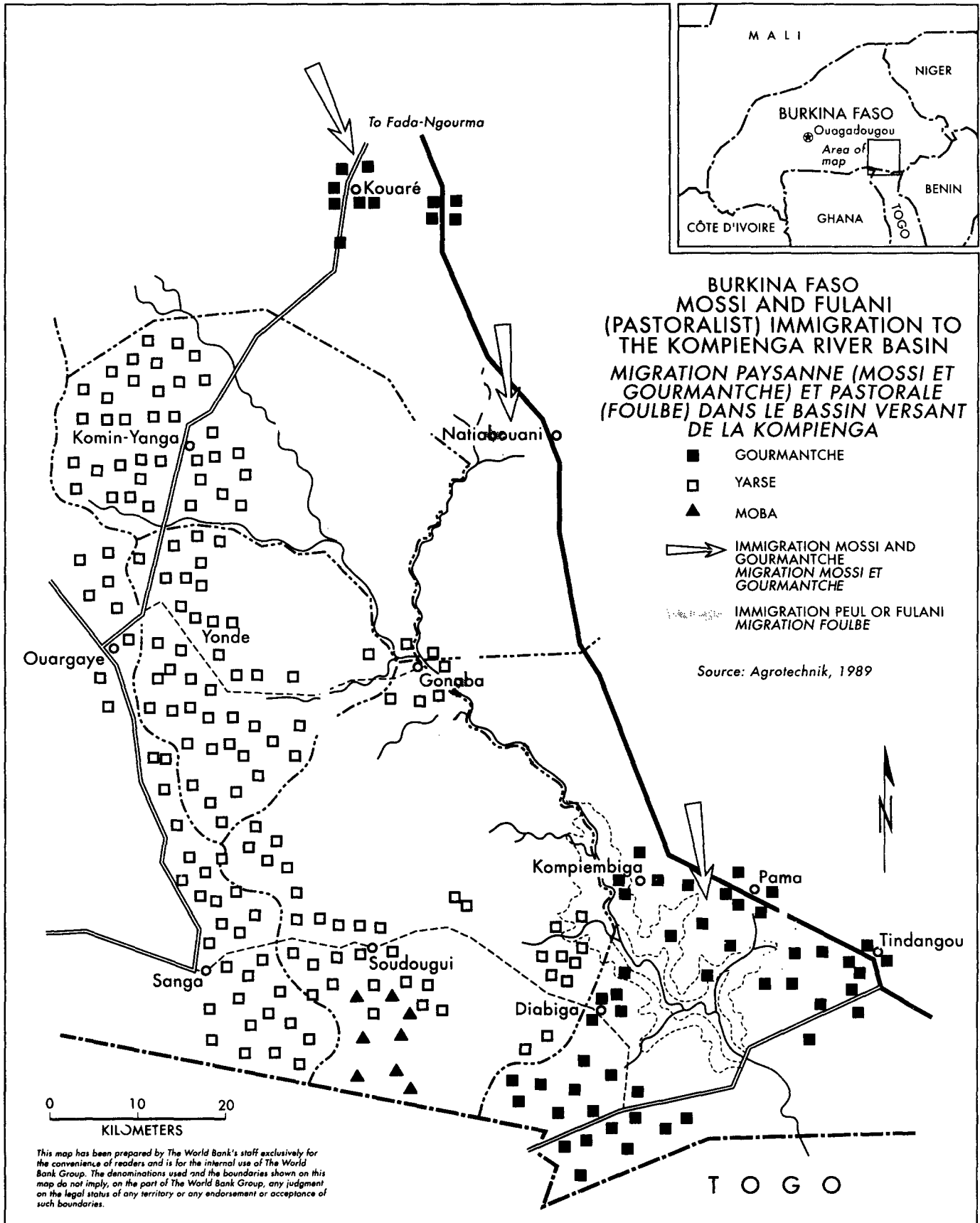
**Figure 3.4 Evolution du nombre de migrants chefs de famille (hommes) dans le Bassin de la Kompienga et dans la Ville de Kompienga, 1989**



Source: Agrotechnik 1988 et McMillan 1989

La quatrième étude de cas porte sur les colonies spontanées et assistées de la province de la Comoé, dans l'extrême sud-ouest du pays, qui borde la Côte d'Ivoire. La région est traversée par les bassins versants de la Comoé et de la Leraba et présente des similitudes avec le bassin de la Kompienga. Avant 1974, l'onchocercose était hautement endémique dans les deux vallées de la Comoé et de la Leraba. Là, comme dans la vallée de la Kompienga, les populations autochtones évitaient traditionnellement de cultiver dans les bas-fonds près des cours d'eau. Bien qu'ayant un des régimes pluviométriques les plus élevés du pays et des sols à potentiel agricole relativement bon, ces deux bassins n'ont connu qu'une faible immigration par rapport aux autres vallées. Le fait que la province de la Comoé compte plus de réserves forestières que toutes les autres provinces du pays est d'une importance particulière pour l'étude sur l'installation de populations (EIP) (Tableau 3.1).

Jusqu'à ces derniers temps, les pasteurs transhumants étaient le moteur principal des mouvements de migration vers le sous-secteur de Niangoloko. Cependant, le rythme des installations d'agriculteurs dans cette zone a pris de l'ampleur depuis 1983, surtout avec le retour de migrants burkinabé de la Côte d'Ivoire, touchée par une récession économique (Figure 3.6). C'est principalement à ces migrants qu'il faut imputer la nette expansion de la traction animale et de la



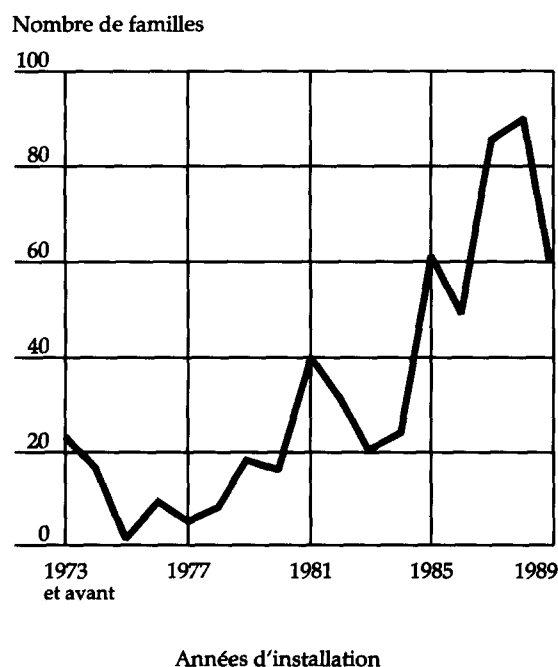


**Tableau 3.1 Forêts classées dans la province de la Comoé**

Nom	Superficie (hectares)
Toumousseni	2.500
Bounouma	1.300
Beregadougou	5.000
Badolo	500
Boulon	1.200
Diefoula	8.500
Dida	7.500
Gaoandougou	12.000
Konkogo	25.000
Koflande	30.000
Logonegue	23.000
Niangoloko	700
Source Volta	100
Total	117.300

Source : Nana, 1989a.

**Figure 3.6 Evolution du nombre de migrants chefs de famille (hommes) dans le sous-secteur de Niangoloko, 1989**



Source: Nana 1989a.

culture du coton observée depuis 1983 dans certaines zones de la Leraba. Bien que l'immigration dans le sous-secteur de Niangoloko reste faible par rapport à d'autres sites d'étude, on continuera certainement de voir arriver des migrants spontanés, cultivateurs et éleveurs. Le principal moteur de ce flux migratoire sera probablement l'augmentation constante du nombre de Burkani-bés rentrant de Côte d'Ivoire. Nous prévoyons également qu'une bonne partie des populations d'éleveurs et d'agriculteurs reflueront des bassins fluviaux de la Kossi, du Mouhoun, de la Bougouriba et du Houet vers cette zone, en raison de la saturation qui guette les bassins du nord.

Les planificateurs doivent gérer et, si possible, contenir les dégradations des réserves forestières causées par l'accroissement des troupeaux et des populations rurales. Le développement de nouvelles sources de revenu à partir des produits renouvelables de la forêt peut apporter une solution. Ces projets forestiers à objectifs multiples cherchent à encourager la population locale à prendre une part plus grande de responsabilité dans la gestion et la protection des forêts. L'un des projets expérimentaux de colonisation "assistée", celui de la forêt classée de Toumousseni, a été choisi comme site d'étude.

#### Dynamique de l'occupation des sols dans les sites d'étude

Nos recherches ont révélé des similitudes frappantes entre les comportements des populations immigrées dans les quatre sites étudiés. Ces comportements, par ailleurs prévisibles, reflètent la façon dont les migrants se sont adaptés à leur nouvel environnement social, économique et écologique ainsi que les résultats de cette adaptation.

Au début de leur installation, les colons, dans tous les sites étudiés, ont cherché avant tout à rétablir leurs systèmes d'organisation sociale et de production alimentaire. Dans les colonies plus anciennes de Solenzo et de l'AVV, nous avons pu observer que la plupart passaient à une phase plus dynamique de développement économique et social au bout de trois à cinq ans d'installation. C'est alors qu'ils sont généralement le plus enclins à essayer de nouvelles techniques culturelles et à diversifier leurs sources de revenus monétaires. Cette phase présente aussi les caractéristiques suivantes :

- (1) épuisement croissant des matières organiques (à Solenzo) et érosion des sols (dans

les périmètres AVV) en raison du caractère extensif de l'agriculture et de l'élevage et du peu de souci de préserver la fertilité du sol, malgré les actions de vulgarisation;

- (2) moins de possibilités de défricher de nouvelles terres, du fait de l'extension des aires de culture de la première génération de cultivateurs et de l'arrivée de nouveaux éleveurs et cultivateurs;
- (3) rivalité accrue entre cultivateurs et éleveurs, populations d'accueil et migrants, à propos des pâturages et des points d'eau pour le bétail, en raison d'une augmentation sensible des troupeaux des éleveurs comme des cultivateurs;
- (4) évolution des objectifs des premiers colons avec l'arrivée d'une deuxième génération dont les ambitions et les ressources diffèrent de celles de leurs parents;
- (5) fin de la première tranche de financement des programmes spéciaux qui ont motivé l'installation des colons dans ces zones au départ;
- (6) augmentation des coûts d'entretien et de remplacement de la première génération d'équipements d'infrastructure (puits, routes); et
- (7) pression accrue de la part des adultes (hommes et femmes) en faveur de nouvelles opportunités de revenus monétaires personnels.

Cette période est aussi marquée par une intensification des frictions à propos de l'attribution des sols et des ressources hydriques et forestières. Parmi les autres sources de conflits prévisibles, figurent les dégâts causés aux champs par des troupeaux de plus en plus importants et la jalousie que suscitent les écarts grandissants entre les nouveaux groupes économiques.

Les réactions des migrants aux solutions apportées à chacun de ces problèmes ont été influencées par divers facteurs d'ordre micro et macro-politique. Ces facteurs sont exposés dans les chapitres suivants.

### Le concept d'installation par paliers

Le concept d'installation planifiée par paliers a été utilisé pour décrire des processus d'évolution socio-économique similaires dans des projets antérieurs d'installation de populations en Amérique latine, en Afrique et en Asie (Nelson, 1973; Cham-

**Tableau 3.2 Schéma d'installation planifiée par paliers**

Palier 1	Planification
Palier 2	Mise en place de l'infrastructure de base, recrutement et transfert-installation
Palier 3	Adaptation (période de transition; fixation)
Palier 4	Développement économique et social
Palier 5	Transfert de responsabilité et incorporation

Source : Scudder, 1981, 1985

bers, 1969; Scudder, 1981, 1985) (Tableau 3.2). Ce concept aide les décideurs à devancer les problèmes et les opportunités qui peuvent se présenter à chaque étape du processus de peuplement d'une région.

#### *Palier 1 : Planification*

L'analyse comparée de projets réussis de colonisation assistée ou organisée démontre le rôle décisif d'une planification précoce (Scudder, 1985). Au cours de l'étape de planification, un grand nombre de décisions importantes doivent être prises en ce qui concerne le choix des sites, la structure de gestion, le recrutement des migrants, les programmes d'encadrement agricole et les infrastructures de base. La planification prévoit aussi le degré de participation de la population hôte dans le processus d'installation.

L'expérience de l'AVV fait ressortir l'importance capitale de cette phase. Les politiques initiales de recrutement des migrants ont eu un impact primordial sur le développement d'associations communautaires de colons, 10 à 15 ans plus tard (McMillan, 1983). D'autres décisions prises au départ en matière de régime foncier ont eu de profondes répercussions. En particulier, les tensions engendrées par la politique foncière ont entravé l'intégration des migrants dans les systèmes de commercialisation régionaux. Cette situation a entraîné le départ des colons les plus performants et les plus entreprenants et, de ce fait, semble avoir réduit l'impact régional escompté des investissements du gouvernement et des bailleurs de fonds (voir Chapitre 6).

#### *Palier 2 : Mise en place de l'infrastructure de base, recrutement et installation*

Dans l'idéal, les grands travaux de construction de routes, de puits et d'autres équipements collectifs ne commencent qu'une fois la phase de

planification achevée. A ce stade, un problème clé est de programmer au mieux la mise en place de l'infrastructure de base. Les expériences des blocs AVV et de Solenzo démontrent la nécessité de planifier sur un horizon de 10 à 15 ans, en tenant compte de l'accroissement des densités de population dans les zones avoisinantes. Comme il est difficile de prévoir les futures tendances migratoires, il est recommandé que la mise en place de certains équipements d'infrastructure s'effectue sur une longue période, 15 ans par exemple.

Le concept de "recrutement" englobe un ensemble de mesures explicites ou implicites qui déterminent les catégories de colons et de ménages de colons susceptibles d'être attirés par le projet. Au cours de cette phase, il est extrêmement important que les décideurs soient conscients du fait que certains avantages, comme l'aide alimentaire, peuvent inciter des familles à immigrer alors qu'elles seraient peut-être incapables de survivre une fois ces subventions supprimées.

Les décideurs devraient aussi ne pas perdre de vue qu'à long terme, la sécurité des migrants sur le plan social repose sur des réseaux de familles élargies, constitués à partir des liens de la naissance ou du mariage, qui sont renforcés par les modes d'habitat. L'expérience des installations AVV, à Mogtedo et Mogtedo-Bomboré, démontre qu'une trop grande intervention de l'Etat au niveau de la sélection et de l'installation des immigrants peut, en fait, retarder le processus d'intégration dans la communauté. Ceci est vrai, que la politique d'un projet soit de regrouper des populations d'un même village (cas de certains villages dans le secteur de Mogtedo) ou qu'elle soit de tenter, délibérément, de les mélanger (cas de Mogtedo-Bomboré). Chaque fois que cela est possible, les colons devraient être autorisés à choisir eux-mêmes les groupes sociaux avec lesquels ils souhaitent migrer et vivre.

L'observation des implantations spontanées à Kompienga et à Solenzo a révélé que les migrants, lorsqu'ils agissent seuls, ont tendance à se déplacer en petits groupes de familles élargies, composées de deux ou trois frères, et à se marier ensuite entre migrants de la même région d'origine au cours des deux décennies suivantes. La seule zone dans laquelle nous avons observé de nombreux mariages entre migrants et hôtes est celle de Linoghin où les populations autochtones et les migrants étaient originaires de la même région. Dans tous les sites, les liens du mariage

jouaient un rôle extrêmement important dans la formation d'alliances économiques et sociales.

Selon le sociologue Some (communication personnelle, 1992), on voit de plus en plus apparaître dans les vallées de nouveaux villages de migrants spontanés, créés par un chef religieux et ses disciples, dotés de normes sociales qui leur sont propres.

### *Palier 3 : Adaptation (acclimatation)*

Cette troisième phase comprend une période complexe d'adaptation des migrants à leur nouvel environnement socio-économique. Leur intégration se fera d'autant plus facilement que les migrants ne constitueront pas une entité sociale rivale, qui serait perçue comme un danger pour l'ordre social des populations autochtones. Celles-ci semblent plus disposées à accepter des individus ou de petits groupes de familles. Les groupes plus importants, quant à eux, s'assimilent en général plus difficilement (communication personnelle, J. Some, mars 1992).

Au cours de la phase d'adaptation, les migrants semblent concentrer leurs efforts sur la restauration de leur autosuffisance alimentaire et le rétablissement de liens sociaux plus poussés avec les autres migrants et les populations hôtes. A ce stade, il est compréhensible que leur priorité soit de parvenir à la sécurité alimentaire plutôt que d'entreprendre de nouvelles cultures de rente ou de développer des sources de revenu diversifiées. Au cours de cette période, les colons, dans l'ensemble des sites étudiés, attachent beaucoup d'importance à la coopération sociale entre eux et avec les populations hôtes.<sup>1</sup> Cette phase d'adaptation dure entre trois et cinq ans.

### *Palier 4 : Développement économique et social*

La phase de transition, ou adaptation, prend fin lorsqu'un nombre suffisant de migrants passe d'une attitude conservatrice à une attitude d'ouverture et de dynamisme, amorçant ainsi une nouvelle phase de développement économique et social (Scudder, 1981, 1985). Cette transition se produit généralement une fois que l'autosuffisance alimentaire est atteinte et que les colons commencent à se sentir à l'aise dans leur nouvel environnement.

L'un des signes les plus manifestes d'acheminement des migrants AVV vers une période plus dynamique de développement économique et

communautaire est l'augmentation des sujets de conflit alimentés par les disparités socio-économiques grandissantes à l'intérieur de la population. La transition se traduit aussi par la reprise de certaines cérémonies traditionnelles de récolte et de circoncision ainsi que par la volonté et la capacité des migrants à résoudre les problèmes socio-économiques internes sans dépendre de l'agent de vulgarisation. Les rapports avec les autorités civiles et traditionnelles deviennent également plus directs et plus fréquents.

Une comparaison de ces phases avec les résultats économiques enregistrés dans d'autres domaines du programme montre une corrélation importante entre le développement communautaire et la propension des migrants à modifier le programme de vulgarisation proposé. Cette période est celle où certains migrants font montre de plus d'intérêt et de capacité à investir dans des activités hors projet, comme l'élevage extensif et la commercialisation hors exploitation.

L'un des signes les plus évidents de diversification dans le Solenzo et dans les sites AVV était l'augmentation du petit et du gros bétail, avec parallèlement une augmentation des conflits liés aux dégâts causés par les animaux. Le besoin de se diversifier (Solenzo et zones AVV) et d'investir davantage dans les technologies à faible intensité de main-d'oeuvre (Solenzo) était motivé par la pression croissante exercée par les femmes et les enfants des migrants de la première génération, soucieux d'obtenir des sources de revenu semi-autonomes ou une redistribution des revenus de l'exploitation des champs collectifs.

Le succès de la première génération de migrants à Solenzo et dans les périmètres AVV a conduit à un accroissement considérable des installations spontanées d'agriculteurs et d'éleveurs autour des zones de peuplement planifié. Ceci a contribué à l'expansion des marchés locaux et à la création de nouvelles possibilités d'échanges commerciaux. Parallèlement, la concurrence à propos des ressources limitées en forêts, en eau et en pâturages s'est avivée et le problème des dégâts causés aux cultures par les animaux s'est trouvé exacerbé. Les causes de conflit entre les populations hôtes et immigrées ont aussi suivi une courbe ascendante à mesure que les migrants s'enrichissaient et qu'ils donnaient de plus en plus l'impression de s'installer de façon permanente.

Cette phase de développement économique et social est aussi caractérisée par une disparité ac-

crue entre les exploitations (de cultivateurs autochtones ou de migrants) dans les sites de Solenzo et de l'AVV. Dans chacun des deux sites, un petit pourcentage d'exploitations seulement jouissait d'excellents rendements (voir Chapitres 6 et 7). A l'autre extrême, 20 à 30 pour cent des exploitations de migrants, dans le Solenzo comme à l'AVV, avaient des rendements nettement inférieurs aux autres (voir Chapitres 6 et 7). Leur pauvreté se mesurait à la contrepartie en FCFA de leur production agricole, à la petite taille de leur troupeau et, dans les cas les plus défavorables, à la nécessité de vendre des animaux pour se procurer des céréales. Dans les périmètres AVV, ces ménages démunis étaient souvent des couples âgés, qui ne disposaient pas de main-d'oeuvre ni de moyens financiers suffisants, ou des familles agricoles qui avaient subi une diminution substantielle de bras valides, par suite de décès ou d'exode. A Solenzo, les ménages les plus pauvres semblaient être de nouveaux colons en période d'adaptation. Dans les villages déjà à court de nouvelles terres, il s'agissait de nouveaux arrivés qui avaient reçu des parcelles plus petites et/ou à plus faible potentiel agricole. Dans tous les cas, les besoins de chaque catégorie — riches et pauvres — étaient très différents.

#### *Palier 5 : Transfert de responsabilité et incorporation*

Selon Scudder (1985), une intervention gouvernementale n'est parvenue à son terme que lorsque la seconde génération de migrants a pris la relève et que de nombreuses activités spécifiques du projet ont été reprises en main par les autorités locales, régionales, et nationales.

Ce qui est frappant dans les installations de populations sur les sites anciens de Solenzo et de l'AVV, c'est la rapidité avec laquelle la nouvelle génération de colons (qui étaient adolescents ou enfants au moment de l'émigration de leurs parents) est parvenue à des positions dirigeantes. Les paysans "millionnaires" de la première génération qui ont émigré à Kompienga l'ont fait à l'initiative de leurs fils aînés et frères cadets, mécontents du manque d'opportunités sur place. Fait révélateur du changement de génération, sur les huit ménages qui ont quitté un village AVV (après un séjour de 13 ans en moyenne) pour aller dans la région de Kompienga en 1988, deux seulement ont des chefs de famille qui continuent à travailler régulièrement dans les champs collectifs.

A Solenzo, la direction des Comités révolutionnaires (CR) et des comités de gestion des terroirs villageois tend à être dominée par les jeunes frères et les fils aînés des migrants de la première génération. On a constaté la même évolution dans les installations organisées de l'AVV. Dès 1989, on observait que même si le père restait le chef titulaire de la famille pour les rapports avec les autorités administratives du projet, les principales décisions de production étaient en fait prises par ses jeunes frères et ses fils.

A Solenzo comme dans les périmètres AVV, nombre de fonctions autrefois assurées par l'administration du projet (commercialisation du coton ou gestion des entrepôts d'intrants, par exemple) sont à présent exercées par les groupements villageois. Cependant, en règle générale, ce transfert de la gestion des institutions officielles aux paysans a été beaucoup plus lent dans les zones d'installation organisée que dans les zones d'installation assistée (voir Chapitre 12).

#### **Incidences de la notion d'évolution socio-économique par paliers sur le plan des politiques**

Le principe de colonisation par paliers a des implications importantes pour la planification du développement.

#### *Nécessité d'évaluer les projets sur une longue période*

Les évaluations de projets menées au bout de trois à cinq ans seulement n'ont souvent pas le recul nécessaire pour capter l'impact régional des actions de développement. Une évaluation prématurée peut conduire les gouvernements et les bailleurs de fonds à sous-estimer ou à surestimer le potentiel de développement à long terme des peuplements de nouvelles terres. Elle peut aussi inciter les donateurs à se retirer des projets à un moment crucial du processus d'installation et de développement. De plus, une analyse à courte vue, limitée aux cinq premières années d'installation, peut encourager les pouvoirs publics à ne pas tenir compte de la nécessité d'adapter les programmes de vulgarisation agricole à l'évolution des besoins, des préoccupations et des méthodes de culture des colons.

#### *Programmer les interventions afin de tenir compte de l'évolution des besoins et des préoccupations des migrants, des populations d'accueil et des éleveurs au cours du processus d'installation*

Les besoins et les préoccupations des migrants et des populations autochtones varient au cours du processus de peuplement (Tableau 3.2). Pendant la phase initiale d'installation et d'adaptation, les colons cherchent avant tout à rétablir leur auto-suffisance alimentaire. L'aide des pouvoirs publics devrait, durant cette période, se limiter au soutien à la production (vulgarisation agricole, intrants et crédit) pour permettre aux colons d'atteindre des niveaux de consommation satisfaisants. L'objectif à moyen terme devrait être de mettre fin à cette phase d'adaptation le plus rapidement possible.

Si l'aide des pouvoirs publics réussit, dès la troisième phase d'adaptation et d'acclimatation, à promouvoir des systèmes de production à meilleur rendement, il se constituera un groupe de colons dont les attentes, les ressources et les objectifs seront très différents dans la quatrième phase de développement économique et social. S'ils sont convaincus de l'intérêt des nouvelles technologies et des possibilités de diversification, les plus aisés et les plus entreprenants d'entre eux pourront devenir le moteur du changement économique et du développement. Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'ils ne voient pas, localement, de perspectives intéressantes d'investissement ni dans l'agriculture ni dans des activités hors exploitation, il y a de fortes chances pour que certains des plus aisés, ou ceux dont les régions d'origine offrent de meilleures opportunités, s'en aillent.

Les problèmes de rivalité croissante pour les pâturages, l'eau et les terres de culture sont inévitables au cours de cette phase. Le zonage, qui conduit à réserver certains espaces aux pâturages, peut réduire les conflits entre cultivateurs et éleveurs. Il faut, cependant, que les zones renferment suffisamment de pâturages et de points d'eau, ce qui n'est pas le cas, par exemple, de l'expérience de Gadeghin. Les politiques visant à renforcer la sécurité foncière des populations hôtes et des migrants durant les premières phases du développement peuvent atténuer les tensions entre les deux groupes et favoriser une intégration harmonieuse de leurs intérêts socio-économiques.

Dans la dernière phase du processus d'installation (caractérisée par une augmentation des revenus, une expansion démographique et un sentiment de "mieux être" chez les colons) le rôle primordial des pouvoirs publics devrait être de promouvoir des techniques appropriées et la gestion contrôlée de l'utilisation des terres, afin d'encourager les exploitants à investir dans des systèmes de production durables. Les autorités pourraient aussi favoriser la diversification par la diffusion d'informations sur les nouvelles opportunités et faciliter les liaisons avec les marchés extérieurs.

*Difficultés liées à l'aide alimentaire complémentaire au cours de la phase initiale d'installation et d'adaptation*

Les ressources administratives et les services de vulgarisation agricole qui sont mobilisés par les gouvernements et les ONG pour la distribution de l'aide alimentaire aux populations nouvellement installées sont loin d'être négligeables. Si l'aide alimentaire est parfois nécessaire, surtout dans les cas de déplacements forcés de populations ou d'installations dans des sites isolés et totalement inconnus, il ne faudrait pas en exagérer l'importance, que ce soit au niveau de la publicité ou de la conception des projets.

A leur arrivée dans les zones de l'AVV, les migrants recevaient des donateurs étrangers des rations complètes de vivres la première année et des demi-rations la deuxième année. En théorie, l'aide alimentaire était censée permettre à des ménages agricoles, qui n'auraient pas eu les moyens de le faire autrement, de venir s'installer dans la zone du projet. Toutefois, la promesse d'une aide alimentaire a peut-être aussi attiré un nombre particulièrement élevé de ménages démunis, disposant de peu d'actifs et dirigés par un homme ou une femme d'âge avancé, qui n'ont pu survivre une fois que la distribution de vivres a cessé. Ces ménages faisaient partie de la cinquantaine de familles qui se sont installées dans les colonies organisées de Mogtledo entre 1974 et 1977 et en sont reparties deux ans après leur arrivée. Nous croyons savoir que Linoghin a connu un taux de départ similaire pendant les premières années du projet, entre 1973 et 1977. Ceci n'apparaît malheureusement pas dans nos données qui ne portent que sur les départs de migrants entre 1979 et 1989. L'aide alimentaire a pour autre conséquence défavorable de créer une attitude de dépendance à l'égard des agents de vulgarisation et de retarder la mise en place d'institutions dynamiques au niveau local.

Dans les villages où toutes les conditions favorables étaient réunies, la première génération de migrants s'est montrée fortement disposée à parrainer de nouveaux colons. Parmi les migrants à revenu moyen qui ont quitté les installations AVV de Mogtledo pour Kompienga, un grand nombre ont eu leurs frais de transport payés par des colons AVV plus aisés.

Les paysans qui se sont établis dans les périmètres AVV entre 1975 et 1977 ont donné des quantités considérables de sorgho aux familles qui se sont installées dans le bloc de colonisation voisin de Mogtledo-Bomboré après 1979. Les nouveaux colons ont aussi, parfois, reçu de l'aide pour leurs travaux de défrichage. Plusieurs femmes nouvellement arrivées ont passé une semaine dans les sites d'installation plus anciens — apparemment pour apprendre à connaître les plantes sauvages locales qu'elles auraient à cueillir et à faire sécher pour la confection des sauces. Presque tous les ménages agricoles installés à Mogtledo V3 ont accueilli au moins une famille paysanne (le plus souvent deux) pendant tout ou partie d'une campagne, avant que les nouveaux venus n'obtiennent leur propre exploitation AVV. Dans une des communautés organisées de Mogtledo, nous avons évalué que ces dons de céréales et de gîte représentaient le tiers, voire la moitié, de la récolte de céréales de 1983 (McMillan 1987a). D'après les récits biographiques des colons de Solenzo, les premiers migrants spontanés à s'installer dans la région sont également venus en aide aux migrants suivants en leur fournissant nourriture, logement et main-d'oeuvre supplémentaire dans les champs.

En conclusion, alors que l'aide alimentaire est souvent prioritaire pour les organismes officiels dans les premiers temps de l'installation, elle est généralement moins importante aux yeux des migrants que le rétablissement de leurs systèmes de production, à des rendements supérieurs. La principale exception est la réinstallation "forcée", qu'il s'agisse de rapatriement de populations de l'étranger ou de la mise en eau d'une zone de barrage; dans ce cas, les mécanismes "naturels" d'entraide des populations hôtes et des premiers migrants risquent d'être insuffisants.

**Note**

1. Alors que les migrants de l'AVV attachaient beaucoup d'importance aux interactions sociales, ils avaient souvent des difficultés dans leurs rapports avec les populations locales, qui étaient hostiles à la politique foncière de l'AVV.

# 4

## *Intégration de la planification des bassins versants OCP dans le contexte socio-économique du développement rural national*

De nombreux projets de développement en général, et dans les bassins OCP en particulier, sont conçus comme si le fait de délimiter la zone d'un projet isolait celle-ci des effets de la politique nationale et des problèmes socio-économiques qui se posent à plus grande échelle. Si des projets isolés peuvent bénéficier d'une telle immunité à court terme, ils doivent, toutefois, pouvoir survivre dans le contexte global régional et national une fois que les financements spéciaux ne sont plus disponibles. En ignorant ces facteurs, les planificateurs risquent de préconiser des institutions et des pratiques de gestion foncière qui ne sont pas viables à terme.

Les politiques nationales en matière de subventions, d'offices de commercialisation et de transports qui influencent les prix au producteur et le coût des intrants et des techniques à meilleur rendement — engrais, insecticides, tracteurs et charues — revêtent une importance particulière pour les zones de peuplement rural (McMillan, Painter et Scudder, 1990). Ces prix affectent les revenus réels que les cultivateurs dégagent de leur travail agricole.

### **Prix agricoles et prix des intrants**

Entre 1982 et 1987, la politique agricole au Burkina a visé, comme c'était la tendance générale en Afrique de l'Ouest, à éliminer les subventions pour les intrants et les interventions gouvernementales sur les marchés. S'il reste encore de nombreux offices de commercialisation, le seul à

intervenir réellement dans les zones étudiées est la SOFITEX (Société des fibres textiles) — organisme cotonnier semi-public. La SOFITEX a octroyé aux paysans des prêts de courte durée pour l'acquisition d'équipements de culture attelée, d'engrais, et d'insecticides; le remboursement est déduit du produit des ventes de récoltes. Le coton a bénéficié plus que toute autre culture du crédit agricole destiné aux cultures pluviales. De même, l'encadrement agricole et les programmes de recherche agronomique se sont particulièrement concentrés sur la production cotonnière jusqu'au milieu des années 80.

Grâce au fonctionnement efficace de la SOFITEX, les paysans bénéficient d'un marché et d'un prix garantis pour leur production (95 FCFA/kg en 1988; voir Tableau 4.2). Depuis 1984, ces prix ont augmenté (55 FCFA/kg en 1979 contre 58,7 FCFA/kg en 1988, chiffres corrigés de l'inflation sur la base de l'indice des prix à la consommation de l'INSD [Institut national de la statistique et de la démographie] [Tableau 4.1; Annexe 3, Tableau B-1a.]<sup>1</sup>). Néanmoins, l'augmentation des prix à la vente a été contrebalancée par la hausse régulière des prix des engrais et des insecticides, à la suite de la réduction des subventions (Tableau 4.4). Par conséquent, à niveau égal de rendement et d'utilisation d'intrants, les revenus monétaires potentiels par hectare ont été inférieurs de 12 pour cent en 1988 à ceux de 1979 (Tableau 4.4).

La faible rentabilité et les fortes variations de prix des céréales d'une année à l'autre et durant la même année (Sanders, 1990) constituent un

**Tableau 4.1 Prix officiel du kilogramme d'engrais (en FCFA) et pourcentage subventionné**

Année	FCFA	%
1980	35	63
1981	40	64
1982	55	54
1983	62	49
1984	78	40
1985	90	36
1986	114	20
1987	91	5
1988	96 (comptant)	0
	106 (crédit)	

Source : Banque mondiale, 1985:31; BF Proj. Engr. 1988/89:72, 74; IFDC 1987:63.

problème préoccupant pour la politique agricole. Les prix céréaliers, qui ne bénéficient d'aucun soutien, peuvent fluctuer de façon considérable au cours d'une même année, d'une année à l'autre et d'une région à l'autre. Traditionnellement, les prix au producteur sont au plus haut juste avant les récoltes (août), moyens à la fin de la saison sèche (mars) et au plus bas pendant et tout de suite après les récoltes (décembre). Dans les périmètres AVV, les paysans à revenu moyen

ou élevé ont l'habitude de "jouer sur les marchés" et écoulent l'essentiel de leurs céréales au moment où la demande extérieure et les prix locaux sont au plus haut. Un pourcentage important des céréales commercialisées au moment où les prix sont bas provient des champs personnels des hommes et des femmes. Pendant ces périodes creuses, la production des champs collectifs cultivés sous la surveillance du chef de famille n'est vendue qu'en petite quantité et pour répondre à des besoins spécifiques.

En revanche, dans le Sud-Ouest, ce sont à la fois les prix et l'accès aux marchés qui sont déterminants pour la production céréalière. Les variations saisonnières de prix sont particulièrement accentuées dans les zones de surplus de l'Ouest, comme celle de Solenzo. En raison de la forte production et des transports à la fois difficiles et coûteux sur des routes non goudronnées défoncées, la médiane des prix les plus bas pour le sorgho blanc — qui reste la principale culture vivrière pratiquée par tous les agriculteurs autant pour leur propre consommation que pour la vente, exception faite d'une infime minorité d'exploitants équipés de mini-tracteurs — y est inférieure de 35 et 45 pour cent à celles relevées dans les zones AVV et à Kompienga respectivement (Tableau 4.3). Les prix médians du sorgho blanc dans la ré-

**Tableau 4.2 Evolution des prix officiels du coton et des intrants pour le coton dans les périmètres AVV, 1979-1989 (en FCFA)**

Années	Coton/kg <sup>a</sup>	Engrais/kg		Insecticides/litre	
		AVV <sup>a</sup>	Min. du Commerce <sup>b</sup>	AVV <sup>a</sup>	Min. du Commerce <sup>b</sup>
1974	40	35	—	115	—
1975	40	35	—	115	—
1976	40	35	—	115	—
1977	55	35	—	115	—
1978	55	35	—	360	—
1979	55	40	—	400	—
1980	55	40	—	400	—
1981	62	40	—	400	—
1982	62	60	—	400	—
1983	70	60	—	450	—
1984	90	97	—	450	—
1985	100	97	90	450	500
1986	100	120	114	825	800
1987	95	120	91	1710	1595
1988	95	106	86	1260	1260
1989	95	114	105	1386	1582

a. Source : AVV, Crédit Agricole.

b. Source : Ministère du Commerce, Burkina Faso.



**Tableau 4.3 Fourchettes des prix pour le sorgho blanc dans les sites d'étude**

Localité	Enquête économique <sup>a</sup>			Enquête rétrospective <sup>b</sup>			
	Bas	Moyen	Élevé	Août	Déc	Mars	Août
AVV	44	47	50	83	25	42	66
Solenzo	28	34	40	—	—	—	—
Kompienga	50	60	70	—	—	—	—

a. Source : Savadogo et Sanders, 1989:38; Annexe III.

b. Source : Guira, F., 1989; Annexe III, Tableau 2a.

gion de Solenzo s'établissent à 28 et 60 pour cent au-dessous de ceux des colonies AVV et de la ville de Kompienga respectivement. Même les prix les plus élevés enregistrés au cours de l'étude sont de 20 pour cent inférieurs à ceux obtenus par les paysans de l'AVV; l'écart est de 40 pour cent par rapport à Kompienga (Tableau 4.3). Les différences de prix entre régions sont moins marquées pour le sorgho rouge et le mil, dont la culture est moins répandue.<sup>2</sup>

Nous avons relevé, à Solenzo, un prix médian plus élevé pour le maïs que pour le sorgho (Annexe 3, Tableau B-3) — du fait que les pouvoirs publics sont intervenus pour stabiliser les prix du maïs en faveur des exploitants mécanisés. A l'époque de notre étude, la SOFITEX, l'organisme cotonnier, avait passé un accord avec la brasserie nationale par lequel celle-ci s'engageait à acheter la totalité des récoltes des exploitants à un prix garanti de 60 FCFA par kilo. Cette politique a pour but d'inciter les agriculteurs mécanisés à pratiquer la rotation des cultures recommandée, tout en les aidant à rembourser les emprunts contractés au titre du projet. En revanche, le prix obtenu par ceux qui pratiquent la culture manuelle ou attelée et n'ont pas accès à ce marché garanti, pouvait ne pas dépasser 25 à 28 FCFA par kilo, soit un écart de 53 à 58 pour cent par rapport au prix garanti aux paysans mécanisés.

### Impact des politiques sur le plan local

#### *Impact sur le choix des cultures*

Les revenus nets dégagés de différentes cultures par unité de main-d'oeuvre et de superficie cultivée, calculés en fonction des prix connus des produits agricoles et des intrants, ont eu un effet décisif sur le choix des cultures pratiquées et l'adoption des techniques intensives préconisées comme l'assolement.

Face à (1) la forte demande en main-d'oeuvre pour la culture du coton (1.520 heures d'équiva-

lent de travailleur adulte<sup>3</sup> par hectare contre 394 pour le sorgho blanc et 507 pour le maïs en 1979 [McMillan, 1983:397]); (2) l'augmentation des coûts de production du coton; et (3) l'inégalité et l'incertitude des rendements dans la zone climatique nord du pays par le passé, les exploitants AVV se sont progressivement tournés vers des activités plus diversifiées, notamment la production céréalière commerciale, la vente de bétail et, le cas échéant, le commerce. De ces modifications locales des modes de production a résulté un recul constant de la production du coton et de la consommation d'engrais dans chacune des installations organisées de l'AVV (Figures 4.1 et 4.2).

Dans les zones AVV, c'est généralement au cours des trois à cinq années qui suivent l'installation des colons que la production cotonnière atteint son niveau le plus haut. C'est aussi durant cette période que s'effectue le remboursement des prêts à moyen terme octroyés pour le démarrage. Malgré la baisse de la production de coton dans chaque bloc d'installation, les familles disposant d'une main-d'oeuvre abondante ont continué à pratiquer cette culture, craignant par expérience la chute des prix du sorgho après une récolte abondante (d'après les paysans, les prix du sorgho sont tombés jusqu'à 25 FCFA/kg en décembre-janvier 1988, précisément à une période de l'année où les paysans ont le plus besoin d'argent). En général, les ménages plus petits qui ne comptent que deux ou trois actifs agricoles, s'adonnent moins à la culture du coton. Avec une main-d'oeuvre réduite, ils ont plus de mal à amortir les risques associés à la production commerciale du coton. Pour ces familles, la perte d'un bras valide — à cause de la maladie ou de l'exode — à une période critique du cycle de production (au moment du sarclage, par exemple), peut entraîner une chute des rendements. Si une récolte est perdue, les paysans n'en sont pas moins tenus de rembourser les frais d'intrants qui peuvent atteindre 30.870 FCFA par hectare de coton (Tableau 4.4).<sup>4</sup>

Figure 4.1 Production cotonnière dans les périmètres AVV

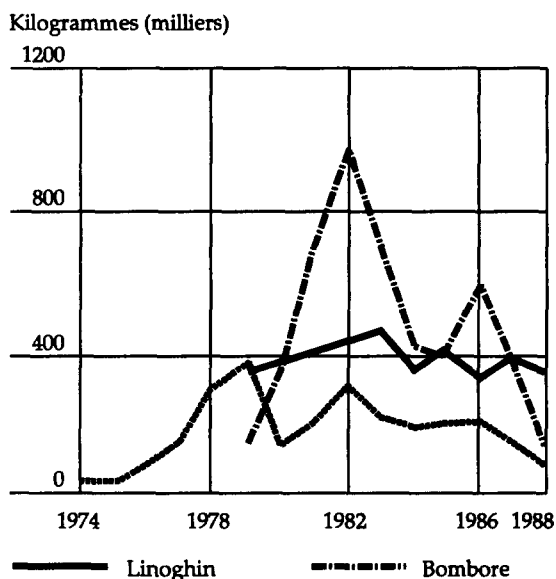
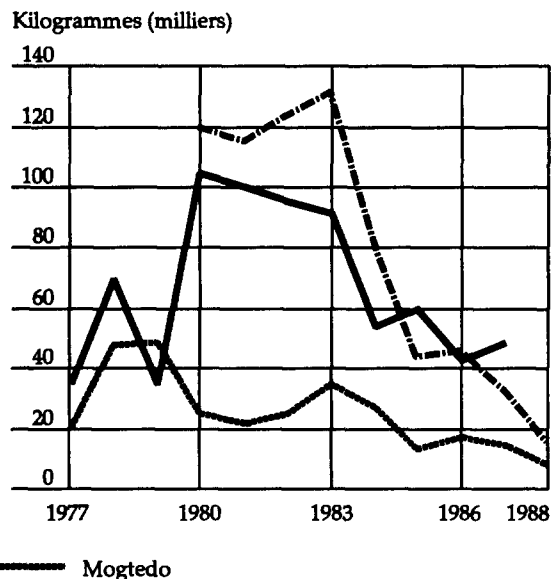


Figure 4.2 Ventes d'engrais dans les périmètres AVV



Source: données services de vulgarisation AVV-UD

Tableau 4.4 Revenu monétaire du coton ou du sorgho estimé à l'hectare, 1988-1989

	Coton			Sorgho blanc		
				AVV		Solenzo
	1979	1988a	1988b	1979	1989	1989
Engrais NPK (FCFA)	5,550	-15,750	-	-	-	-
Insecticides (FCFA) (12 litre/ha)	4,800	-15,120	-	-	-	-
Coût/ha (FCFA)	10,350	30,870	30,870	-	-	-
Kg/ha	1,000	1,000	800	1,000	1,000	1,000
Revenu brut/ha (FCFA)	55,000	95,000	76,000	62,000	47,000	34,000
Prix/kg (FCFA)	(55)	(95)	(95)	(62 <sup>c</sup> )	(47 <sup>c</sup> )	(34 <sup>d</sup> )
Revenu net FCFA (nominal)	44,650	64,130	45,130	62,000	47,000	34,000
Revenu net FCFA (réel : corrigé de l'inflation 1988=100)	72,249	64,130	45,130	100,323	47,000	34,000

a. Rendements de coton supérieurs à la moyenne à l'AVV-UP1, 1988 (1.000 kg/ha).

b. Rendements moyens de coton à l'AVV-UP1, 1988 (800 kg/ha)

c. Prix moyen calculé à partir d'une enquête de marché sur deux ans du Service statistique de l'AVV, Murphy et Sprey, 1980:58.

d. Annexe III, Tableau 2a.

Dans le secteur de Solenzo, les cultivateurs, contrairement à ceux de l'AVV, ont continué à concentrer la majorité de leurs activités sur la production du coton qui est passée de 801 à 41.500 tonnes entre 1972 et 1988 (Tableau 4.5). Aux prix actuels, les paysans n'ont guère intérêt à se diversifier dans d'autres cultures commerciales (le

mais étant la seule exception, en raison des accords passés avec la brasserie nationale). Les faibles risques sur le plan des prix aussi bien que des rendements, par ailleurs élevés, ne peuvent qu'inciter les paysans à cultiver le coton (Sanders, Nagy et Ramaswamy, 1990; Nagy, Sanders et Ohm, 1988; Deuson et Sanders, 1990).

**Tableau 4.5 Rendements moyens du coton, production et superficies cultivées, dans le secteur de Solenzo, 1972/73–1988/89**

Année	Rendements moyens (kg/ha) <sup>a</sup>	Production totale (tonnes) <sup>b</sup>	Superficie totale (ha) <sup>b</sup>
1972/73	544	801	4,037
1980/81	870	—	—
1981/82	849	—	14,440
1982/83	1,043	—	—
1983/84	1,083	—	—
1985/86	1,076	—	—
1986/87	1,290	—	—
1987/88	1,598	—	—
1988/89	1,050	41,500	38,500

a. Source : CRPA 1989b:29.

b. Source : Nana 1989c.

#### *Impact sur l'utilisation des intrants*

Il est plus difficile de déterminer l'impact du renchérissement des intrants et extrants sur l'utilisation des intrants. Ceux-ci — engrais minéraux et insecticides par exemple — ainsi que la main-d'oeuvre salariée sont en général destinés exclusivement à la culture du coton. En effet, dans tous les sites d'étude, c'est principalement pour le coton qu'on a recours aux engrais. Nos recherches sur le terrain confirment les résultats de l'enquête de suivi menée par le CRPA du Mouhoun qui montre que les apports d'engrais sont plus élevés pour la culture du coton que pour celle du maïs (Tableau 7.7). Les grands champs de maïs ne sont cultivés que par les paysans mécanisés (Tableau 7.8).

En ce qui concerne les périmètres AVV, l'application d'engrais se fait presque exclusivement sur le coton, à des doses apparemment bien inférieures à celles recommandées par le projet. D'autre part, un pourcentage important des champs de sorgho et de maïs ne sont pas cultivés en rotation avec le coton, ce qui diminue les bénéfices résiduels des engrais et des insecticides appliqués sur le coton.

Le renchérissement des intrants a sans conteste contribué à leur moindre utilisation, surtout parmi les ménages disposant de peu de main-d'oeuvre, pour lesquels la culture du coton est particulièrement risquée. Cependant, la diminution de l'emploi d'engrais entre 1979 et 1988 dans les périmètres AVV est sans doute davantage liée à l'absence de technologie appropriée qu'aux hausses

de prix.<sup>5</sup> Dans le CRPA du Solenzo où la technologie cotonnière est plus adaptée, on ne relève qu'une légère baisse de l'emploi d'engrais sur le coton entre 1982–1983 et 1987–1988 (de 152,5 kg/ha à 140 kg/ha), malgré un net renchérissement des intrants (CRPA du Mouhoun, 1989:33).

#### *Impact sur les revenus des migrants et sur la diversification*

Les prix des denrées agricoles et des intrants affectent les revenus des migrants et la rentabilité des différentes stratégies culturales. Pour évaluer la production agricole en FCFA par kilogramme dans les périmètres de l'AVV en 1979, nous avons utilisé des prix moyens qui s'appuient sur une enquête de deux ans portant sur les marchés locaux (Annexe 3, Tableau B-7). Les revenus agricoles correspondant à la campagne 1988–1989 ont été calculés sur la base des prix médians perçus par les paysans, tels qu'ils ressortaient de notre analyse des ventes agricoles sur une année calendaire (Annexe 3, Tableau B-3). Les campagnes agricoles des années 1979 et 1988 ont été jugées bonnes.

Le Tableau 4.6 compare les revenus agricoles moyens d'un sous-échantillon de paysans AVV inclus dans l'enquête de suivi menée par le Service statistique de l'AVV en 1979, avec les revenus agricoles obtenus par ces mêmes paysans en 1988. Après correction des revenus nominaux en fonction de l'inflation, sur la base de l'indice des prix à la consommation du FMI, il se révèle que les revenus réels moyens par ETA (équivalent travailleur adulte) ont apparemment baissé de 40 à 50 pour cent (Tableau 4.6).

Ce recul ne peut être attribué à une diminution des surfaces cultivées par ETA (voir Tableau 7.3). Les principales raisons semblent être plutôt : (1) le fait que les colons ont réduit la proportion de surfaces consacrées au coton et augmenté celle des cultures céréalières qui ont un prix médian plus bas<sup>6</sup>; (2) des rendements à la baisse pour le coton (800 kg/ha contre 1.000 kg/ha en 1979) et à la hausse pour le sorgho (1.000 kg/ha contre 800 kg/ha en 1979) (Murphy et Sprey, 1980; AVV-UP1, notes d'encadrement, 1989); (3) la diminution des marges bénéficiaires sur le coton du fait que les rendements moyens ont baissé et que le renchérissement des intrants n'a pas été entièrement compensé par l'augmentation des prix à la production; (4) l'appauvrissement des sols en raison de techniques inadéquates de production

**Tableau 4.6 Comparaison des revenus agricoles nets dans les anciens peuplements planifiés AVV, 1977-1988/89 (en valeur FCFA<sup>a</sup> nominale et réelle) par actif (ETA)**

	Linoghin	Bombore	Mogtedo	Mogtedo V3
<b>Valeur Nominale FCFA</b>				
<i>Champs cultivés en commun<sup>b</sup></i>				
1977	55.700	—62.200—		
1978	51.700	—50.550—		
1979	{57.300 à 66.300}	{—56.600 à 65.000—}	—	
1988	61.315 (\$204)	54.988 (\$183)	51.072 (\$170)	55.101 (\$184)
<i>Champs cultivés individuellement et en commun</i>				
1979	—	—	—	75.566
1988	76.766	64.329	65.742	72.588
<b>Valeur réelle CFA, 1988=100</b>				
<i>Champs cultivés en commun</i>				
1979	{92.718 à 107.282}	{—91.586 à 105.178—}		—
1988	61.315	54.988	51.072	55.101
<i>Champs cultivés individuellement et en commun</i>				
1979	—	—	—	122.275
1988	76.766	64.329	65.742	72.588

a. Ajustée aux taux de l'inflation selon l'indice FMI des prix à la consommation pour le Burkina Faso. 1979 ainsi que 1988 étaient de bonnes années du point de vue pluviométrique.

b. Les chiffres pour 1977, 1978 et 1979 portent sur les migrants AVV entre leur troisième et cinquième année d'installation, période au bout de laquelle ils cultivaient la totalité des superficies allouées par l'AVV. Pour l'année 1979, le premier chiffre concerne les paysans qui en sont à leur troisième année d'installation et le second les paysans qui en sont à leur quatrième année ou plus. Les revenus nets des paysans dans leurs première et deuxième années d'installation ont été calculés séparément dans le rapport de Murphy et Sprey (1980 : 69) mais ne sont pas reportés ici.

Source : Savadogo, 1989a; Murphy et Sprey, 1980:69; McMillan, 1983; FMI, 1989:256.

cotonnière; et (5) le fait que les exploitations attribuées aux migrants ne dépassaient pas 10 à 20 hectares et que seule la culture attelée était possible. Pour compenser le déclin des revenus agricoles, les migrants AVV ont adopté une stratégie mixte de production commerciale céréalière et de diversification dans l'élevage et les activités extra-agricoles.

#### *Impact sur la sécurité alimentaire*

Les politiques agricoles actuelles sont compatibles avec les objectifs nationaux d'autosuffisance alimentaire et d'augmentation des rentrées de devises, du moins à court terme. Avec des revenus monétaires élevés et des investissements massifs dans l'élevage, les agriculteurs du Solenzo pourraient probablement acheter des céréales pour compenser les mauvaises récoltes. D'après des études récentes sur les producteurs de coton, dans une région du Mali comparable du point de vue écologique, les paysans qui privilégient le co-

ton sont aussi bien nourris, sinon mieux, que ceux qui favorisent les cultures de subsistance, en raison de leur plus grand pouvoir d'achat (Dione, 1989).

Cependant, ces mêmes politiques agricoles peuvent aller à l'encontre des objectifs nationaux d'autosuffisance alimentaire à long terme. En effet, elles n'encouragent pas les petits exploitants (qui ne bénéficient pas du prix garanti du maïs) à pratiquer la rotation des cultures recommandée, pas plus qu'elles n'incitent les agriculteurs dans leur ensemble à utiliser des engrais pour d'autres cultures que le coton. Les politiques de commercialisation qui permettent aux agriculteurs mécanisés de bénéficier d'un prix garanti pour le maïs (mais excluent ceux qui pratiquent la culture attelée ou manuelle) et subventionnent l'achat et la réparation de tracteurs ont favorisé l'émergence d'un groupe de producteurs cotonniers "millionnaires" très performants, tout en provoquant, en même temps, sans le vouloir, une ruée vers les terres.

### Incidences sur le plan des politiques futures

Les programmes axés sur le développement de systèmes culturels durables sont actuellement handicapés par les fortes variations des prix céréaliers d'une année à l'autre et dans la même année. Même les zones d'installation moins isolées et à faible pluviométrie de l'AVV qui ont facilement accès aux marchés de Ouagadougou, sont vulnérables à la baisse inévitable des prix après une série de campagnes exceptionnelles. Les prix élevés des engrais minéraux, la stagnation des rendements, et les prix généralement bas n'incitent guère les paysans à investir pour augmenter les rendements, sauf dans les régions où existent des possibilités de diversification agricole et non agricole.

Dans les conditions actuelles de politique agricole et de transport, les migrants dans les régions isolées de l'ouest n'ont guère le choix que de pratiquer la production commerciale du coton. La diversification dans les activités extra-agricoles est essentiellement liée à l'élevage ou au commerce, mais les possibilités d'élevage sur place diminuent.

La production du coton est moins rentable dans les bassins plus secs du Nord. Là, le même environnement politique incite les paysans des installations AVV moins isolées à passer du système culturel recommandé, axé essentiellement sur la culture commerciale du coton, à une stratégie plus diversifiée qui associe la production commerciale de céréales et de bétail à celle, plus limitée, du coton et aux activités non agricoles.

L'expérience passée des offices céréaliers du Burkina montre que ces organismes ne constituent pas le meilleur moyen d'améliorer la stabilité des marchés de céréales et de bétail. En effet, comme l'indiquent les recherches effectuées dans le cadre de cette étude de cas sur l'essor et le volume de ventes des marchés régionaux de Lino-ghin et de Mogtedo, les systèmes d'échange autochtones sont à même d'assurer la distribution de grandes quantités de céréales et de bétail des producteurs ruraux aux consommateurs urbains, pour peu qu'il y ait une route d'accès goudronnée à un marché urbain. Les problèmes de commercialisation dans les vallées tiennent davantage à des problèmes très concrets de transports difficiles et coûteux qu'à une quelconque tendance des commerçants locaux à exercer un monopole sur les marchés ruraux. Des recherches récentes, menées conjointement par l'OFANACER

et l'USAID, révèlent que c'est le coût élevé du transport des produits agricoles en provenance des bassins fluviaux à fort potentiel qui est la principale cause des prix nettement plus bas perçus par les agriculteurs dans ces régions (Sherman, Shapiro et Gilbert, 1987; Dejou, 1987).

### *Encourager l'amélioration des transports et la recherche appliquée*

Toute stratégie à long terme visant le développement de systèmes durables d'utilisation des terres doit être liée à des mesures générales d'amélioration de l'infrastructure des vallées, à des recherches supplémentaires au niveau global et local et à un encadrement agricole qui favorise la diversification des systèmes de production, tout en ménageant les sols.

Quel impact l'amélioration des transports routiers aura-t-elle sur les bassins à potentiel élevé de l'ouest ? A court terme, on verra probablement affluer des négociants de céréales de Ouagadougou et d'autres agglomérations urbaines, ce qui rapprochera les prix pratiqués dans ces vallées isolées de ceux des autres régions. Les fluctuations inter et intra-annuelles pourraient diminuer et de nombreux paysans migrants et autochtones seraient encouragés à passer de la culture industrielle du coton à la production vivrière commerciale. La substitution entre coton et céréales dépendrait aussi des politiques de commercialisation de l'Etat.

Alors que l'amélioration des transports profiterait aux villes et à l'ensemble de la nation, elle ne suffirait pas, à elle seule, à régler le problème des revenus agricoles des colons dans les bassins de haute et de faible pluviométrie. Tout porte à croire que, même avec des transports améliorés, le coton resterait la culture de rente par excellence dans le sud-ouest en raison du prix garanti élevé. D'autre part, la baisse des prix au niveau national ferait perdre aux bassins du nord, à faible pluviométrie, les atouts dont ils jouissent actuellement (ce phénomène est comparable à ce qui s'est passé aux Etats-Unis, où l'agriculture s'est progressivement déplacée du sud vers le Midwest) (Viera, Sanders et Habash, 1988). Dès lors, des aménagements d'infrastructure aussi coûteux que la construction de routes doivent être assortis de mesures de micro et macro-politique pour diversifier les économies rurales dans les bassins fluviaux à potentiel agricole plus ou moins élevé.

A titre d'exemple, on pourra envisager des programmes qui comportent :

- (1) une assistance en matière de recherche et de commercialisation afin de promouvoir la culture de légumineuses et le maraîchage irrigué en saison sèche et, par tant, de favoriser la diversification (ces cultures pourraient se substituer à la production commerciale de céréales, à l'exemple du soja qui a largement remplacé les cultures céréaliers dans le sud des Etats-Unis et au Brésil [voir Vieira, Sanders et Habash, 1988]);
- (2) des efforts renouvelés pour approvisionner les industries nationales en produits régionaux, à l'exemple du programme très réussi de la brasserie nationale qui assure aux fermiers mécanisés de Solenzo un marché garanti pour leur maïs; et
- (3) la poursuite des mesures actuelles d'encouragement à la transformation et à la vente des produits agricoles et forestiers locaux (par exemple, beurre de karité, arachides, céréales et riz) ainsi que du bétail, en particulier des petits ruminants.

Les études menées dans les pays en développement montrent qu'avec l'amélioration des revenus, les populations rurales et urbaines tendent à adopter un régime alimentaire plus diversifié en légumineuses, légumes et produits animaux. Une comparaison des variations des prix moyens du petit bétail au marché de Linoghin depuis 1979 révèle que le prix moyen d'une chèvre de bonne taille avait augmenté en 1990 de 188 pour cent par rapport à 1979, le prix d'un gros mouton de 200 pour cent, celui d'une pintade de 100 pour cent et celui d'un poulet de 200 pour cent (Annexe 3, Tableau B-5). Quant aux porcins, jugés les plus rentables, le prix d'un porc était passé de 4.000 FCFA, en moyenne, en 1979, à 16.000 FCFA en 1990 (soit une augmentation de 300 pour cent).

*Planifier le développement des nouvelles zones de peuplement en corrélation avec celui des zones de départ*

La planification nationale doit également prévoir des investissements ciblés dans les zones de départ afin de réduire les inégalités entre ces zones et les vallées (McMillan, Painter et Scudder, 1990). Les bassins versants de la zone OCP font partie des meilleures terres arables du Burkina,

comme de l'ensemble des pays enclavés du Sahel. La mise en place des services de vulgarisation agricole et d'infrastructures à Solenzo et dans les périmètres de l'AVV, au milieu des années 70, n'a fait qu'exacerber ce déséquilibre et provoquer un afflux non contrôlé de migrants spontanés venant des zones défavorisées du plateau voisin. Ces arrivées massives de populations — poussées par la pauvreté et l'attrait de nouvelles opportunités économiques — ont d'ores et déjà contribué à la saturation de certains des bassins fluviaux les plus accessibles et les plus aptes à l'agriculture. Il faudra envisager des programmes parallèles de mise en valeur des régions de départ afin de contenir le rythme des installations dans les vallées et de donner aux planificateurs davantage de temps pour mettre sur pied des services de vulgarisation et des infrastructures appropriés.

Aujourd'hui, il existe encore de bonnes terres agricoles, bénéficiant d'un régime foncier souple, dans les bassins versants du Nakambe et du Nazinon (ex-Volta blanche et rouge), plus au sud, ainsi que dans les bassins de la Kompienga, de la Leraba et de la Comoé. Les bassins plus au nord, en revanche, sont en voie de saturation rapide. Le signe avant-coureur de saturation est le départ des pasteurs, du fait de l'expansion des champs de cultures qui accentue la pression sur les pâturages et les ressources en eau. Si les 15 premières années d'installation peuvent servir d'indication, il est à craindre que les bassins fluviaux moins peuplés soient rapidement occupés. D'où la nécessité d'intégrer l'aménagement rural de ces bassins dans un programme national qui prévoit des investissements ciblés sur le développement des zones déshéritées de départ — investissements qui devraient être rentables puisqu'ils contribueront à améliorer les revenus et à réduire les tentances à l'exode.

La concentration des investissements dans les vallées, à l'exclusion des zones d'origine des migrants, crée un pôle d'attraction qui peut conduire à des émigrations spontanées massives. Alors que la réalisation d'installations supplémentaires peut se révéler nécessaire pour un développement régional dynamique, des arrivées rapides et non maîtrisées de migrants spontanés risquent de surcharger les équipements sociaux, les systèmes fonciers, les services d'encadrement agricole et les réseaux commerciaux.

Les migrants spontanés qui sont venus rapidement s'établir à la périphérie des installations organisées ont contribué au sentiment d'insécurité

des migrants encadrés de l'AVV quant à leurs droits fonciers à long terme. Contrairement à ces derniers, recrutés par l'AVV dans les zones très peuplées du plateau, plus de 90 pour cent des migrants spontanés installés autour des blocs de Linoghin, Rapadama, Mogtedo et Mogtedo-Bomboré, venaient de villages éloignés et isolés, pratiquement sans infrastructure ni service, des provinces avoisinantes. Si ces migrants étaient attirés par la colonisation de nouvelles terres, rendue possible par les puits et les routes de l'AVV, c'était aussi en réaction à l'absence totale d'opportunité dans leurs villages d'origine. Ces migrations étaient en grande partie saisonnières (de courte durée), les migrants n'ayant guère l'intention de rester dès que la productivité des champs défrichés commençait à baisser. Il demeure que ces nombreuses installations spontanées et non maîtrisées aux abords des colonies organisées ont accentué le climat d'insécurité foncière des migrants.

Toutefois, il n'existe pas encore, à ce jour, d'unanimité sur les moyens à mettre en oeuvre pour donner un deuxième souffle aux régions de départ. On pourrait citer l'exemple des techniques de conservation de l'eau à petite échelle, comme les diguettes anti-érosion, qui ont été introduites avec succès dans les provinces du Yatenga et du Sanmatenga. Il est, en tout cas, indispensable de mettre au point des techniques appropriées pour améliorer les rendements et contenir l'érosion. Une autre démarche possible consiste à entreprendre des micro-projets générateurs de revenus. Certains de ceux qui ont le mieux réussi, comme les "Six S" dans le Yatenga, ont été lancés par des organisations non gouvernementales. Ces micro-projets peuvent bénéficier aux hommes comme aux femmes. Par exemple, les "Six S" ont démarré un programme d'embouche de petits ruminants qui procure des revenus appréciables aux femmes.

## Notes

1. Depuis 1981, l'indice des prix à la consommation du Fond monétaire international (FMI) est établi à partir des données de l'enquête de l'Institut national de la statistique et de la démographie (Banque mondiale, 1989). Bien que l'indice représente un panier des dépenses de consommation urbaine, telles que le bois de chauffe, les céréales et le logement, qui ne s'appliquent pas à la consommation rurale, certaines rubriques — produits alimentaires, habillement, viande, poisson, équipements, éducation et loisirs — font également partie des dépenses des ménages de migrants et d'autochtones à revenu

moyen et élevé. Pour d'autres rubriques, comme le transport, les ménages ruraux ont sans doute des dépenses plus élevées que les citadins à faible revenu et les petits fonctionnaires.

Notre analyse des dépenses des hommes chefs d'exploitation et des autres membres de la famille montre que la plus grande partie du revenu du chef d'exploitation est consacrée à l'alimentation, au transport et à l'achat de biens manufacturés comme les bicyclettes, radios et mobylettes. L'augmentation du prix de ces articles — entre 200 et 400 pour cent — a été considérable entre 1979 et 1988 (Annexe 3, Tableau B-2). En conséquence, l'indice national des prix à la consommation (Annexe 3, Tableau B-1) qui indique un taux d'inflation de 62 pour cent depuis 1979, nous semble conduire à un ajustement trop modeste de la valeur nette de la production en 1978-1979 aux fins de comparaison avec le résultat net de 1988-1989.

2. Les résultats de l'enquête coïncident avec les données de l'étude sur les marchés céréaliers menée conjointement par l'OFNACER (Office national des céréales) et l'USAID (United States Agency for International Development) en 1983-1984 (Sherman, Shapiro et Gilbert, 1987). L'enquête révèle que, huit mois sur treize, les prix du maïs obtenus par les producteurs ont été de 12 à 26 pour cent plus élevés à Ouagadougou qu'à Bobo-Dioulasso, une ville dans le sud-ouest. Au cours de la même période, le prix moyen du sorgho blanc a été de 25 à 70 pour cent plus élevé à Mogtedo et sur le marché avoisinant de Zorgho qu'à Solenzo. Les prix du mil à Solenzo pendant cette période, ont été inférieurs de 20 à 90 pour cent. Les quelques chiffres recueillis par l'ORD sur les prix du sorgho rouge ne montrent pas d'écarts de prix significatifs. La médiane plus élevée des prix dans les zones AVV s'explique, en grande partie, par la proximité de l'important marché céréalier de Ouagadougou, la capitale.

3. Voir Tableau 7.3 et Note 2, Chapitre 7 à propos du système AVV de pondération du travail qui a été utilisé aux fins d'ajustement.

4. Le remboursement de ces frais représenterait l'équivalent monétaire de 700 kilogrammes de sorgho, calculé à partir des prix bas que nous avons relevés immédiatement après les récoltes (44 FCFA/kg). Si un des ces ménages cultivait les 4 hectares recommandés eu égard à ses ressources de main d'oeuvre et perdait, à la suite d'une mauvaise récolte de coton, l'équivalent de la production d'un hectare, le remboursement des intrants absorberait un tiers environ de la valeur monétaire totale de la production familiale (Murphy et Sprey, 1980:11).

5. Même en 1978-1979 et 1979-1980, alors que les engrais étaient subventionnés à hauteur de 60 à 70 pour cent de leur prix, à Linoghin et à Mogtedo, la consommation moyenne d'engrais pour la culture du coton se situait entre 90 et 120 kg/ha entre la troisième et la cinquième année d'installation. A Mogtedo-Bomboré, les applications d'engrais étaient de l'ordre de 90 à 140 kg/ha pour le coton et seulement de 20 à 30 kg/ha pour le sorgho blanc, toujours entre la troisième et la cinquième année d'installation (Murphy et Sprey, 1980:46). En 1978 et 1979, l'AVV recommandait la dose de 150 kg/ha pour le sorgho et le coton. Sur les 43 parcelles emblavées en sorgho blanc couverts par notre étude à Mogtedo, 14 seulement (32 pour cent) ont reçu un apport d'engrais entre 1975 et 1980 (McMillan 1983:392).

6. Ceci a augmenté la production céréalière totale. Murphy et Sprey (1980:78) ont estimé la production moyenne de céréales, dans les installations planifiées de l'AVV, à 200 kg par habitant en 1988. Une nouvelle étude des colons de l'AVV, en 1988, a indiqué une production moyenne de 900 à 1.100 kg de céréales par ETA, soit 350 à 400 kilogrammes par habitant à Linoghin, Bomboré et Mogtedo (Tableau 7.6).

# 5

---

## *Régime foncier*

La sécurité du droit d'accès à la terre et à l'eau tel que ce droit est défini par les migrants et les populations hôtes est une condition essentielle à la réussite d'une installation. (McMillan, Painter et Scudder, 1990). Les terroirs comprennent non seulement l'emplacement des villages et les terres arables, mais également les zones de pâturage. Les ressources en eau incluent les sources d'eau potable pour les habitants et leur cheptel, ainsi que les eaux de pêche.

Si les droits fonciers ne sont pas exprimés clairement, les populations nouvellement installées, de même que les populations autochtones, ne seront pas motivées pour investir dans la mise en place de pratiques agraires compatibles avec la sauvegarde de l'environnement. Même si les droits fonciers sont explicitement définis au niveau national, les nouveaux occupants se sentiront toujours en insécurité si ces droits garantis par l'État compromettent à terme leur coexistence avec les populations locales.

Par conséquent, nous recommandons que les décideurs se soucient davantage de la sécurité foncière, plutôt que de l'interprétation juridique des droits fonciers. De plus, nous estimons que le recours à la législation nationale pour faire appliquer les règles d'occupation foncière est de nature à créer plus de problèmes qu'il n'en résout. Les nouveaux occupants sont conscients de la contradiction qui existe entre les politiques officielles régissant les droits fonciers et la réalité d'une intégration sociale et économique harmonieuse dans une nouvelle communauté. Dès lors, ils auront

tendance à passer plutôt par les filières traditionnelles pour obtenir des terres, en particulier dans les régions où la population immigrée ne dépasse pas encore en nombre la population autochtone. Les interventions telles que le nouveau Programme national de gestion des terroirs, qui visent à renforcer la compétence des populations locales en matière de gestion des terres et des autres ressources naturelles, ont de meilleures chances de succès.

### **Le régime coutumier**

Si les "nouvelles terres" des vallées du Burkina ont été caractérisées par le sous-peuplement, elles n'en ont pas moins fait l'objet de revendications.

La première catégorie de droit foncier coutumier, à savoir le droit d'appropriation collective, consiste en un droit collectif détenu par divers segments de lignée (définis généralement comme étant les descendants d'un ancêtre commun : père, grand-père ou arrière grand-père).

La deuxième catégorie de droit foncier coutumier comprend les droits détenus par des groupes de même lignée ou de parenté élargie. Ces droits sont moins bien définis que le droit d'appropriation collectif qui se rapporte à des terroirs spécifiques. Les droits fonciers des lignées sont représentés par le chef de terre, ou prêtre de terre, en sa qualité de descendant réel ou spirituel des premiers occupants de la terre qui en fait l'intercesseur entre les hommes et les puissances surnaturelles.



La troisième catégorie de droit foncier est le droit d'usufruit individuel, qui est accordé à titre permanent ou temporaire à des individus ou à des familles détenant le droit d'appropriation collective. Ce droit est généralement transmis de père en fils ou, comme dans les zones à régime matrilineaire du sud-ouest, par le biais de la filiation maternelle. Les autres groupes — c'est-à-dire ceux qui ne bénéficient pas du droit d'appropriation collective, comme les migrants venus d'ailleurs — ont un droit de culture provisoire et révocable, ou "prêté". La différence entre les droits d'usufruit "hérités" et "prêtés" est symbolisée par certaines règles concernant l'utilisation de la terre. Par exemple, il peut être interdit à certains de planter des arbres. Le respect de ces règles est assuré par la menace d'ostracisme social des contrevenants. Cette menace est un puissant moyen de dissuasion car les migrants savent que leur réussite économique à long terme dépend dans une grande mesure de leur intégration sociale.

Une fois qu'un droit de culture prêté est hérité, il prend normalement le caractère de droit d'usufruit individuel (première sous-catégorie) et ne peut plus être révoqué. On peut trouver des exemples typiques de révocation des droits prêtés dans la zone fortement peuplée du plateau central où les agriculteurs sont peu enclins à accorder de tels droits autrement que pour quelques années (Boutillier, 1964; McMillan, 1980).

En dépit de certaines différences d'application liées aux modes d'organisation sociale (système de filiation matrilineaire ou patrilinéaire, par exemple), ces trois catégories de droit foncier se retrouvent dans toutes les vallées. Leur principale caractéristique est qu'elles excluent toutes l'appropriation individuelle des terres, c'est-à-dire l'exercice de la propriété privée. En revanche, le droit collectif inaliénable des lignées ou des groupes de parenté élargie est reconnu. Ce droit collectif n'exclut pas les nouveaux occupants, tant que ceux-ci sont prêts à respecter les coutumes et traditions locales.

### **Le régime réglementaire : propriété privée et propriété publique**

A côté du droit foncier traditionnel, le gouvernement colonial français a introduit le concept juridique de propriété privée et de propriété publique (régime réglementaire). Les personnes physiques ou morales propriétaires ont un droit

absolu sur la terre. Les bases juridiques du régime réglementaire remontent à une série de textes promulgués entre 1906 et 1956. A ce titre, les ressortissants burkinabé pouvaient revendiquer un droit de propriété privée sur des terres sur lesquelles ils avaient construit ou fait des travaux d'aménagement.

Une distinction légale a été également faite entre les terres du domaine public et celles du domaine privé. Sont considérées du domaine public les ressources naturelles et certaines ressources créées par l'homme (bâtiments, infrastructure) qui, de par leur nature ou leur importance sociale, ne peuvent être propriété privée. Cette catégorie comprend, par exemple, les fleuves, les routes, les lacs, les berges des lacs et des rivières, les ponts, les bases militaires et les transports publics.

Le domaine privé est une catégorie à part qui recouvre d'une part le domaine affecté — terres assujetties au régime des terres aménagées — et d'autre part le domaine non affecté, à savoir les terres n'ayant subi aucune mise en valeur.

L'Etat burkinabé a hérité de ce système de propriété publique et privée ainsi que du régime de droit foncier coutumier et les a modifiés par la suite. La loi de 1960 (No 77/600/AN, 12 juillet 1960) fait de l'Etat le seul propriétaire de toutes les terres non enregistrées à cette date. Elle a été suivie d'une autre loi (No 29/63/AN) en 1963 qui autorisait le gouvernement à prendre possession de toute terre ayant bénéficié d'investissements publics en matière d'infrastructure et à déclarer bien public les terres sous-peuplées ou éloignées des principaux centres de population.

Les lois relatives au régime réglementaire ont fourni le cadre juridique pour la création de l'AVV ainsi que des vastes zones de forêts classées et de réserves de faune. En principe, le décret présidentiel de 1974 portant création de l'AVV confiait à cet organisme public l'entière responsabilité du peuplement et de la mise en valeur des bassins fluviaux OCP à population jusque-là clairsemée. Le domaine d'intervention de l'AVV couvrait une superficie de près de 30.000 km<sup>2</sup> — plus de 10 pour cent de l'ensemble des terres de la nation. De même, les lois sur les forêts classées étaient censées rendre nulle et non avenue toute revendication foncière antérieure.

Dès 1979, il était clair que l'Etat ne pouvait guère contrôler les arrivées massives de migrants spontanés aux abords des périmètres de colonisation AVV. Il devenait aussi de plus en plus évi-

dent que dans la zone cotonnière de l'ouest, une grande partie des vallées fertiles les plus accessibles allait être occupée par des migrants spontanés bien avant que l'AVV n'ait pu mettre en place des installations organisées. Ces migrants continuaient d'utiliser les filières traditionnelles pour obtenir des terres. Lorsque les pouvoirs publics ont tenté de les expulser de la zone AVV et des forêts classées, ils se sont heurtés aux ambiguïtés de la législation foncière nationale qui reconnaissait les droits de l'Etat tout en validant les droits locaux obtenus par les filières traditionnelles.

### **Réorganisation agraire et foncière, 1984**

Il y a eu un changement total de gouvernement au Burkina le 4 août 1983. Le nouveau gouvernement révolutionnaire a fait de la réorganisation agraire et foncière une priorité. Une commission interministérielle a été créée en juin 1984 pour présider à la refonte du régime foncier et des systèmes agraires, qui devait être achevée pour le premier anniversaire de la révolution. Le document final, annoncé moins de deux mois plus tard, a servi depuis de cadre de référence pour la planification de l'aménagement rural.

Parmi les principes fondamentaux énoncés dans le rapport de la commission interministérielle et repris ultérieurement dans la loi de réorganisation agraire et foncière, figurent la nationalisation de toutes les terres et l'appropriation de droits d'usufruit pour toute personne défrichant des terres. L'accès aux terres urbaines ou rurales devait être réservé à "toute personne manifestant un besoin réel, sans discrimination de sexe ou de statut civil" (AVV, 1985d:18).

Un troisième principe consiste à conférer aux populations locales et aux autorités villageoises des responsabilités en matière de gestion des ressources foncières. Les comités locaux de défense de la révolution (CDR) (appelés aujourd'hui Comités révolutionnaires ou CR; voir Annexe 2) ont été habilités à attribuer des terroirs villageois. Les conditions d'acquisition des terres devaient être formulées par un comité de gestion des terroirs villageois, sous la tutelle du CR local. Dans les zones de projets, comme celles de l'AVV ou les zones de projet d'irrigation, l'organisation responsable du développement a été autorisée à fixer les conditions d'occupation des terres en concertation avec les paysans, à travers les instances de démocratie populaire que sont les CR (AVV, 1985d:11).

Un quatrième principe concerne la planification régionale de l'utilisation des terres. Le chapitre II, Article 21, stipule que la gestion des terres doit viser l'intégration de toutes les activités rurales — agriculture, élevage et exploitation forestière — en tenant compte des potentialités naturelles du milieu. Ainsi, chaque zone devait être soumise à une série d'études pédologiques et hydrologiques, préalablement à la préparation d'un plan d'utilisation des sols. En outre, chaque plan devait prévoir des zones de parcours pastoraux (Chapitre III, Article 24).

Les ministères — en collaboration avec les nouvelles structures de démocratie populaire (les Comités révolutionnaires) — ont été chargés de l'élaboration de ces programmes. La commission a également insisté sur le principe de la prise en charge de la collectivité par elle-même et sur le financement des projets de développement villageois par des groupements collectifs (AVV, 1985d:10).

### **Premiers effets de la réorganisation agraire et foncière**

Nos enquêtes sur le terrain montrent que dans les sites d'étude, les migrants spontanés ont pour la plupart obtenu des terres de culture en en faisant formellement la demande auprès des autorités traditionnelles. Cette pratique semble se maintenir en dépit de la loi foncière de 1984. En fait, même lorsqu'ils ont reçu le feu vert des Comités révolutionnaires locaux, les migrants sollicitent généralement l'autorisation de l'autorité traditionnelle, selon le principe que la terre est soumise à des forces surnaturelles qu'il convient de ménager. Dans les cas où l'autorisation n'est pas accordée, les migrants préfèrent aller ailleurs.

La survie de ces pratiques traditionnelles, alors que les populations locales n'ont guère les moyens d'expulser les indésirables (ce qui était le cas avant la réforme foncière) et que les nouveaux occupants peuvent court-circuiter les autorités locales (depuis la réforme foncière), montre à quel point les migrants sont attachés à éviter les conflits. Ils sont en effet très conscients du fait que, titulaires de titres fonciers ou non, ils auront peu de chances d'accéder à une situation économique et sociale satisfaisante s'ils font fi des autorités locales.

De nombreux facteurs interviennent lorsqu'un migrant emprunte une terre dans le régime foncier traditionnel. Il/elle acquiert alors non seule-

ment des terres mais aussi un "ami" dans la nouvelle communauté dont il/elle est l'obligé(e). Dans les vallées, où la terre est encore abondante, le "prêt" est généralement un don, qui a peu de chance d'être repris. En donnant à un nouvel arrivant, de la terre et peut-être des vivres, un paysan autochtone fait un investissement social. Il fait du bénéficiaire son obligé et gagne ainsi un ami et un allié politique. L'intégration sociale du migrant peut être confirmée à l'occasion de sacrifices ou de rites particuliers destinés à ratifier un prêt foncier. En passant par les voies traditionnelles pour obtenir des terres, l'emprunteur reconnaît le lignage et le droit des chefs villageois de superviser l'utilisation des terroirs pour le bien de la communauté.

Les migrants qui se sont installés dans les villages de Solenzo se sont procurés des terres par la filière traditionnelle des "prêts". La règle veut que les nouveaux arrivants présentent une requête auprès des chefs du village. Peu à peu, le groupe de migrants obtient le droit de défricher et de cultiver davantage de "nouvelles" terres à la périphérie de la zone d'installation.

A Komienga, 43 pour cent des 425 familles agricoles sont propriétaires de leurs maisons et 11 pour cent en sont locataires. Les 46 pour cent restants ont pour la plupart acquis leurs habitations sans passer par les autorités traditionnelles : par héritage (1 pour cent), par l'intermédiaire des Comités révolutionnaires (5 pour cent), à titre d'avantage en nature accordé par l'entreprise de construction (6 pour cent), ou sans rien demander à personne (droits des squatters — 16 pour cent). Seulement 18 pour cent ont eu recours aux autorités traditionnelles. Néanmoins, presque tous les paysans de notre enquête sur les systèmes de production agricole ont acquis leurs champs de brousse sur requête auprès des chefs ou d'anciens Gourmantché installés sur place. Vingt-quatre pour cent des migrants spontanés interrogés dans l'installation spontanée assistée de Rapadama et 66 pour cent des colons de Linoghin ont déclaré qu'ils étaient passés par les autorités coutumières de la zone AVV pour obtenir l'autorisation de cultiver (AVV, 1988:21).

Lors d'entretiens dirigés avec 20 hommes chefs d'exploitation à Komienga et 20 autres à Solenzo, les intéressés ont mis l'accent sur les bonnes relations qu'ils entretenaient avec les populations locales. Il s'avère donc que le respect des pratiques traditionnelles de prêt de terres a été un investissement social payant.

En revanche, l'analyse des colonies organisées de l'AVV révèle que le prix à payer quand on court-circuite les filières traditionnelles d'acquisition des terres est élevé. Lorsque les premières colonies ont été créées — en 1973 à Linoghin et en 1974 à Mogtedo — les populations autochtones ont gardé leurs distances et n'ont que peu participé à l'exécution du projet. En vertu du décret présidentiel de 1974, toute revendication foncière préexistante était nulle et non avenue. De ce fait, les paysans AVV ont acquis des droits sur les terres de culture par l'intermédiaire du projet, sans en référer aux autorités locales traditionnelles chargées de la répartition des terres.

Le fait que leurs droits fonciers n'aient pas été reconnus par les agriculteurs autochtones a été un sujet constant de préoccupation pour les migrants AVV. Bien que le projet ait ignoré les voies traditionnelles d'acquisition des terres, les colons, une fois installés à Mogtedo, ont essayé d'entrer en contact avec les autochtones pour régler, avec leur aide, certains problèmes pratiques, comme l'identification des plantes médicinales, les emplacements appropriés pour les lieux de sépulture ou la célébration de cérémonies rituelles. La plupart du temps, ces contacts n'ont pu être établis qu'avec des migrants spontanés isolés ou avec les chefs de petits villages dont les champs n'étaient pas situés dans le voisinage immédiat de l'installation organisée (McMillan, 1983).

En 1979, cinquième année du projet de Mogtedo et Mogtedo-Bomboré, les relations entre les colons des installations organisées, les paysans autochtones et les migrants spontanés étaient devenues très tendues. Les migrants spontanés ont vite compris que si l'AVV pouvait les menacer d'expulsion, elle aurait, en réalité, des difficultés à mettre ses menaces à exécution en raison de l'ambiguïté de la situation foncière des migrants. En effet, si par décret présidentiel, le projet était en droit de déclarer tel ou tel terroir domaine public, l'Etat reconnaissait, dans le même temps, les droits fonciers coutumiers.

Il en a résulté une certaine confusion quant à la question de savoir si l'AVV avait réellement le pouvoir de révoquer le droit des migrants spontanés à demeurer sur les aires du projet. Il y a eu des installations spontanées à la périphérie des colonies organisées et même, dans certains cas, sur les terres que le projet destinait aux cultures. Des conflits ont éclaté entre colons AVV et migrants spontanés à propos des zones les plus accessibles et les plus aptes à la culture. Les conflits

fonciers se sont amplifiés quand les colons AVV, voulant agrandir leurs champs personnels, se sont heurtés directement aux migrants spontanés qui convoitaient les mêmes terres fertiles des bas-fonds.

Dans un cas spectaculaire, un migrant spontané qui voulait faire valoir un droit coutumier sur une parcelle du village AVV voisin a empoisonné les poulets des colons encadrés avec un insecticide pour le coton. Les poulets morts furent ensuite dévorés par les chiens des colons qui succombèrent à leur tour au poison. La répétition de ces petits incidents, sans grande conséquence économique en soi, a accru le malaise des colons et ébranlé leur sentiment de sécurité dans la zone.

En 1979, les conséquences économiques à long terme du non respect des coutumes foncières sont devenues manifestes lorsque de riches paysans de l'AVV ont essayé de placer un membre au moins de leur famille dans le commerce. En dépit des efforts de l'AVV pour promouvoir la création de marchés à l'intérieur de l'aire du projet, un seul a réussi à se maintenir au-delà de quelques années. Les colons ont commencé alors à se rendre compte que, sans la participation des populations autochtones et des migrants spontanés des alentours, toute tentative de mise en place d'un marché villageois serait vouée à l'échec. De même, les paysans les plus riches de l'AVV ont essayé en vain de monter des entreprises de commerce à Mogtedo, centre régional montant. Les habitants de la ville de Mogtedo étaient déterminés à ne pas céder le contrôle des nouvelles opportunités de commerce, comme ils avaient été forcés de le faire pour ce qu'ils considéraient être leurs droits fonciers. A ce jour, pas une seule boutique ni un seul bar à Mogtedo n'appartient à un colon de l'AVV, ancien ou actuel. Les quelques colons qui ont réussi dans le négoce de céréales ou de bétail viennent généralement de la même province du Ganzourgou que les autochtones.

Contrairement aux réponses positives ou neutres des colons de Solenzo et de Kompienga interviewés, les 40 hommes chefs d'exploitation interrogés dans les périmètres AVV ont presque tous signalé qu'ils avaient eu des relations tendues avec les populations autochtones. Nos entretiens avec 20 autres paysans à Linoghin ont fait ressortir que si les relations avaient été auparavant tendues, elles étaient en voie d'amélioration. Ils estimaient que la participation des migrants spontanés et des paysans autochtones au marché

créé par les paysans AVV constituait un facteur important de rapprochement.

### **Effets indirects de la réorganisation agraire et foncière sur l'utilisation des ressources naturelles et sur le développement des zones d'installation**

#### *Solenzo*

Malgré la persistance de divers mécanismes fonciers traditionnels, l'afflux massif de migrants dans certaines zones comme celle de Solenzo, de pair avec la réforme foncière nationale, a donné lieu à une véritable ruée vers les terres. Une fois la nouvelle législation foncière en place, de nombreux migrants ont utilisé la traction animale et mécanisée pour défricher le maximum de terres. Les paysans autochtones ont contre-attaqué pour essayer de faire valoir leurs droits — et ceux de leurs enfants — sur autant de terroirs villageois que possible, avant qu'ils ne soient occupés par des migrants de l'extérieur. Cette ruée sur les terres se traduit par le pourcentage élevé de parcelles qui sont cultivées depuis moins de six ans (Tableau 5.1).<sup>1</sup>

En vertu de la nouvelle législation foncière, certains hameaux agricoles (formés par des groupes de colons qui ont quitté le village principal pour habiter à proximité de leurs champs) ont demandé et obtenu l'autonomie administrative vis-à-vis des villages traditionnels qui leur avaient initialement accordé le droit de culture. Lorsque des hameaux de migrants se séparent de la sorte, les populations autochtones le ressentent comme un grave acte d'ingratitude. Ces scissions ont, dans certains cas, conduit à des heurts violents entre immigrants et autochtones. Il est, d'autre part, fait de plus en plus appel à la police ou à une autre instance administrative pour régler ces conflits fonciers. Les migrants ont tout à fait conscience que cette situation conflictuelle risque de compromettre leurs chances de revendiquer, à l'avenir, l'accès à la terre ou à d'autres ressources de la région.

#### *Les installations organisées de l'AVV*

Dans les zones d'installation organisée de l'AVV, les premiers effets de la réorganisation agraire de 1984 ont été sensiblement différents. En particulier, les droits fonciers des colons AVV ont été renforcés. Dès lors, la loi a incité davantage de mi-